

L'ACTIVITÉ 2025

EN SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE LA

MSA POITOU



L'essentiel & plus encore



www.msa.fr
ssa.msa.fr



Sommaire

I. Rapport d'activité	2
A. Chiffres utiles et graphiques (source Digidash)	6
Le suivi médical individuel de l'état de santé	6
Prévention de la désinsertion professionnelle	10
Actions en milieu de travail (AMT).....	12
Les dispositifs d'accompagnement technique et financier.....	13
Actions en milieu de travail en lien avec le PSST 2021/2025	16
Les manifestations et salons 2025	17
Perspectives 2026 Manifestations.....	19
Actions collectives 2026.....	19
B. Bilan sur les actions du PSST 2021-2025	20
C. Perspectives 2026 : Plan Santé Sécurité au Travail 2026-2030	23
D. Enquête de satisfaction	25
E. Certification.....	26
F. Agrément	27
G. Pivot : livraison perspectives 2026.....	27
II. Plan d'activité en milieu de travail	29
A. Plan d'activité en milieu du travail 2025	29
B. Plan d'activité en milieu du travail 2026	30
Annexe 1 : Plan d'activité en milieu du travail 2025	37



I. Rapport d'activité

La Santé Sécurité au travail (SST) est l'une des spécificités fortes de la MSA puisque c'est le seul régime de sécurité sociale qui intègre en son sein une activité de prévention des risques professionnels et de santé au travail au profit des salariés et des non-salariés agricoles.

Fort de l'existence du guichet unique MSA, nos actions de prévention et de suivi individuel de l'état de santé de nos adhérents sont optimisées grâce au travail en pluridisciplinarité des acteurs de la SST de nos services, mais également en interne avec les autres services de la caisse de MSA (notamment le contrôle médical et l'action sanitaire et sociale) ainsi qu'avec nos partenaires extérieurs.

Faits Marquants

L'année 2025 a été marquée par une direction nouvellement créée au périmètre renouvelé intégrant également l'Action Sanitaire et Sociale (ASS), le Contrôle Médical et Dentaire (CMCD) et la Vie Mutualiste. Cette évolution a coïncidé avec l'arrivée d'un nouveau directeur adjoint en charge de cette direction. S'agissant de la structuration du service, si l'équipe de Médecins de travail (MT) est de nouveau complète après une année 2024 difficile, il n'en reste pas moins qu'elle a été marquée par des absences encore nombreuses qui ont nécessité la mise en place d'un dispositif d'entraide.

Au niveau du service, un travail important a été fourni par l'ensemble des membres de l'équipe, spécifiquement par l'encadrement, sur le projet de la Certification. En juin 2025, le service SST de la MSA Poitou a été certifié niveau 1. Un des enjeux de la période à venir sera de conserver cette certification (nouvel audit en 06/2026).

Le recrutement au sein du service d'un manager qualité a été effectué afin d'accompagner le service sur la certification et l'agrément.

L'équipe PIVOT SST a été renforcée par un recrutement d'un agent qui partage son temps de travail entre le PIVOT et le secrétariat.

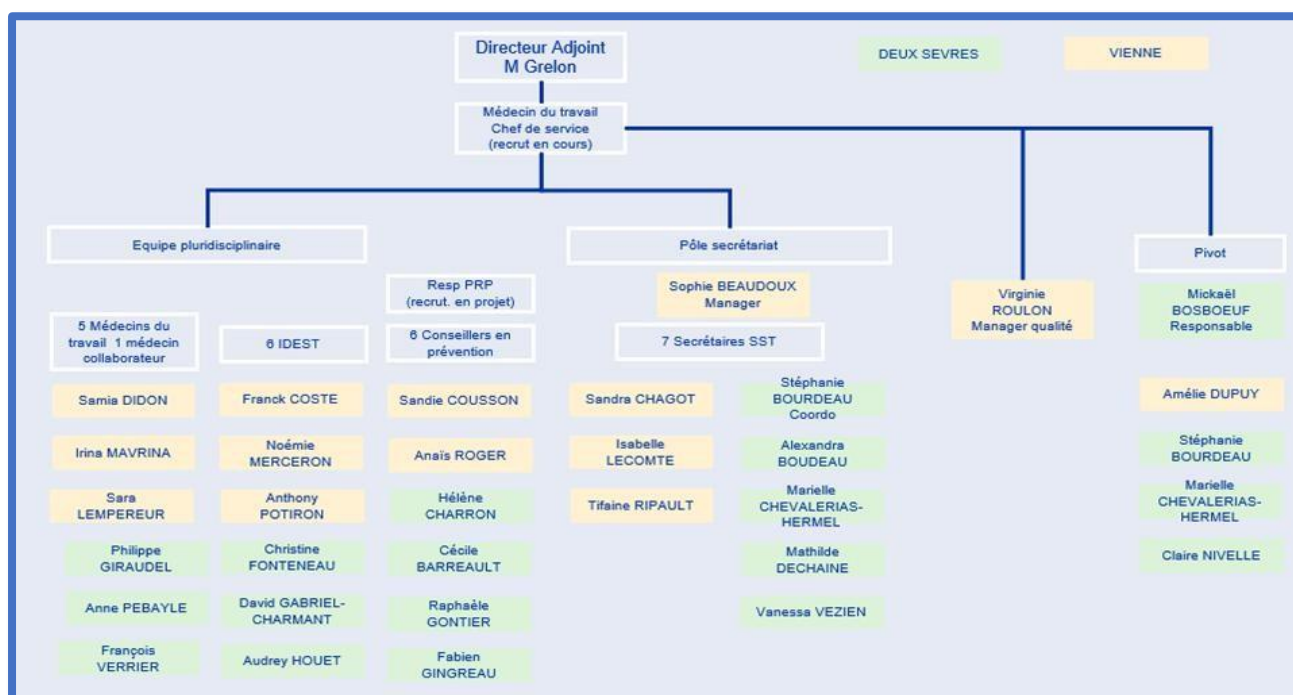
Un médecin collaborateur a été recruté en décembre 2025.

Perspectives 2026 : projet de recruter un médecin du travail, un IPRP, une secrétaire, un responsable PRP, et un médecin du travail Chef de service.

Organigramme du service : les effectifs au 31/12/2025

Le service est composé de 5 médecins du travail, 1 médecin collaborateur, 6 IDEST, 6 conseillers en prévention dont 2 en formation, 1 manager qualité, 1 manager SST, 1 coordonnatrice, 8 secrétaires soit un total de 26.40 ETP.

Le PIVOT SST est composé d'1 chef de projet, de 4 référents fonctionnels, soit un total de 3.5 ETP et d'1 expert généraliste Pivot en contrat CDD en renfort.



Les missions de l'équipe SST au profit des salariés et des non-salariés en interdisciplinarité et en lien avec le guichet unique.

Le service SST met en œuvre l'ensemble socle des services :

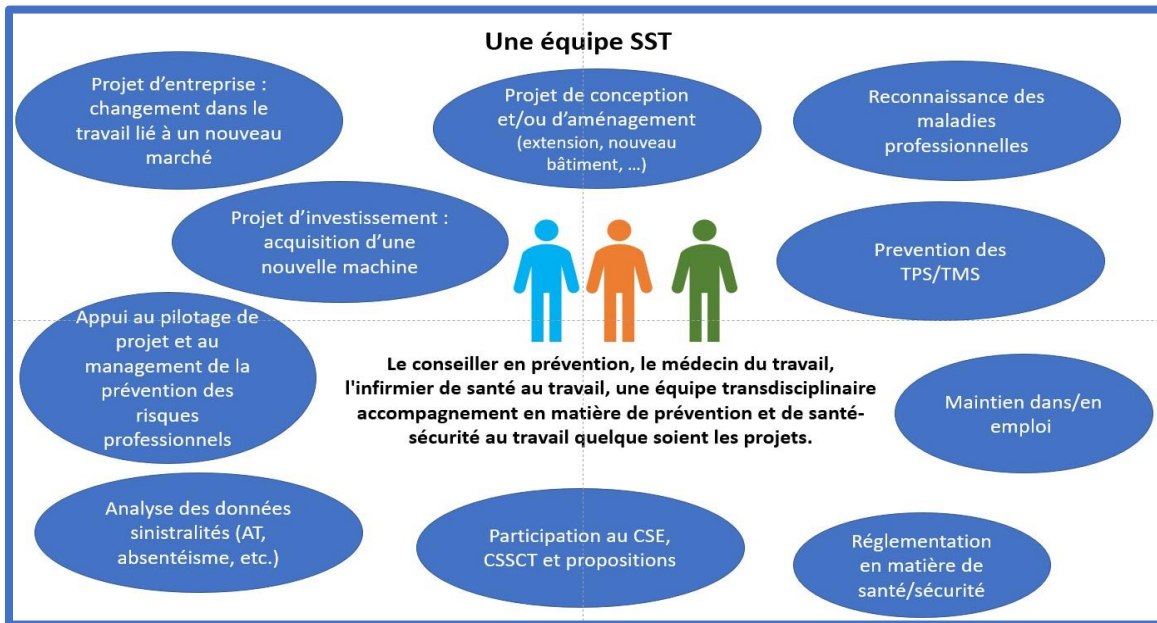
- La prévention des risques professionnels (PRP)
- Le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs agricoles
- La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)



Missions de Santé au Travail	Missions de PRP
Evaluer toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail	Mettre en place des actions de PRP
Contribuer aux objectifs de santé publique, afin de préserver, au cours de la vie professionnelle, un état de santé de travailleur compatible avec son maintien en emploi.	Gérer des dotations qui lui sont attribuées par le FNPR
A travers des visites de santé au travail, des actions en milieu du travail et de PDP	Apporter une aide financière aux exploitations et entreprises agricoles en vue de leur faciliter la réalisation d'aménagement destinés à assurer une meilleure protection des travailleurs
A destination des SA (obligatoire) et des NSA (facultatif)	Exploiter les déclarations AT A destination des SA et des NSA

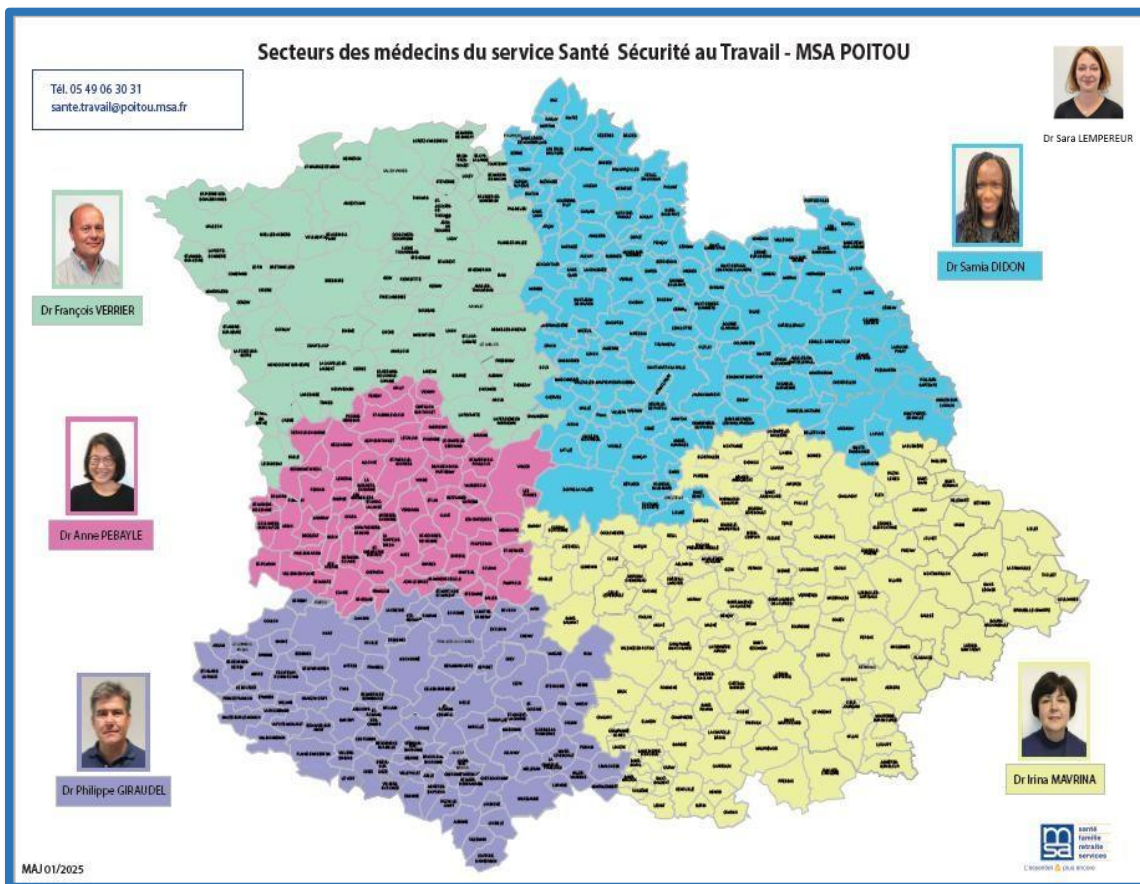
Les missions de l'équipe PIVOT SST consistent à accompagner le réseau des caisses à l'utilisation du produit informatique et à apporter une expertise sur les pratiques et les usages du réseau et des acteurs métier auprès de la Direction Métier et de la Direction du Système d'Information (DSIM)

L'offre de service

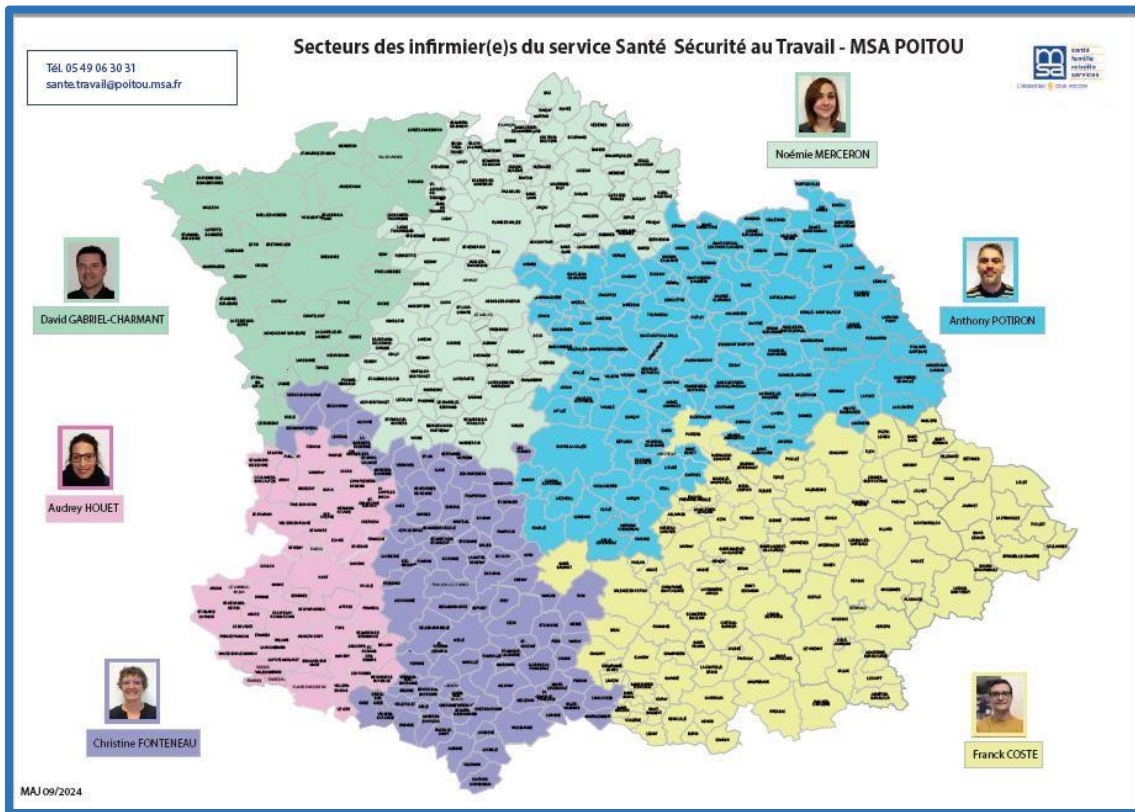


Les secteurs géographiques sont répartis équitablement, environ 3000 salariés pour un secteur médecin et couvrent l'ensemble du territoire de la Vienne et des Deux Sèvres.

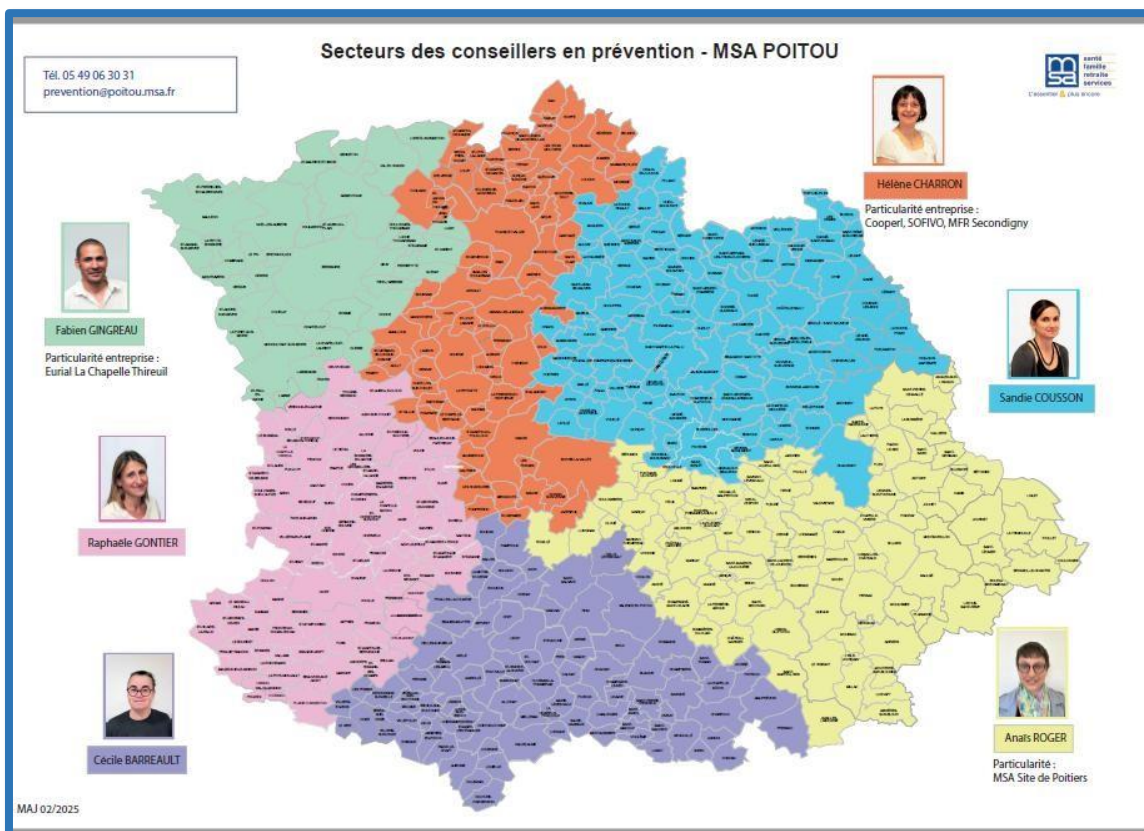
Carte des secteurs Médecins du travail



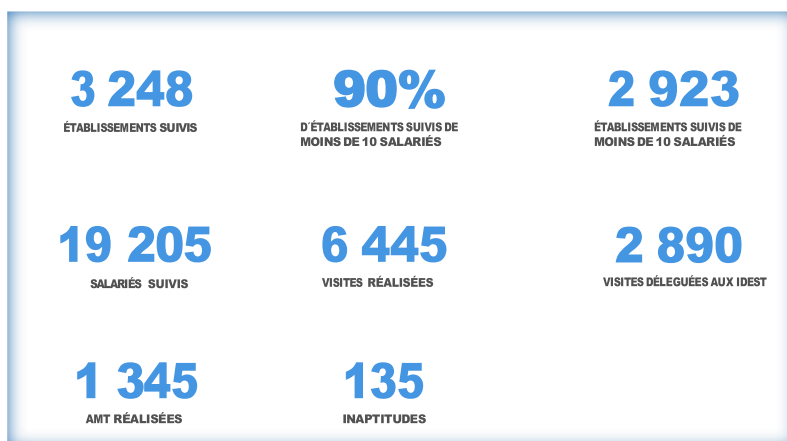
Carte des secteurs Infirmiers au travail



Carte des secteurs Conseillers en prévention



A. Chiffres utiles et graphiques (source Digdash)



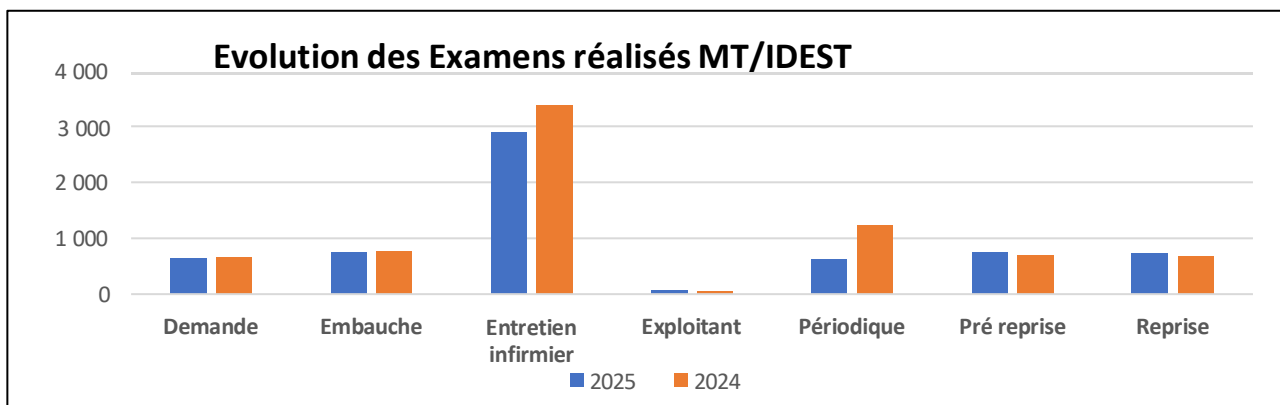
Le suivi médical individuel de l'état de santé

Le type de suivi médical en santé au travail est conditionné par les risques professionnels déclarés pour un salarié par l'employeur via la DPPE, et par l'état de santé du salarié : **SIS, SIA, SIR**

Les types de visites médicales en santé au travail sont : la visite d'embauche, périodique et visite intermédiaire, la visite de reprise, de pré-reprise, à la demande, de mi-carrière, de post-exposition / post professionnel. Le rdv de liaison n'est pas une visite médicale. L'employeur doit prendre toutes dispositions utiles pour que ses salariés se présentent aux visites et examens.

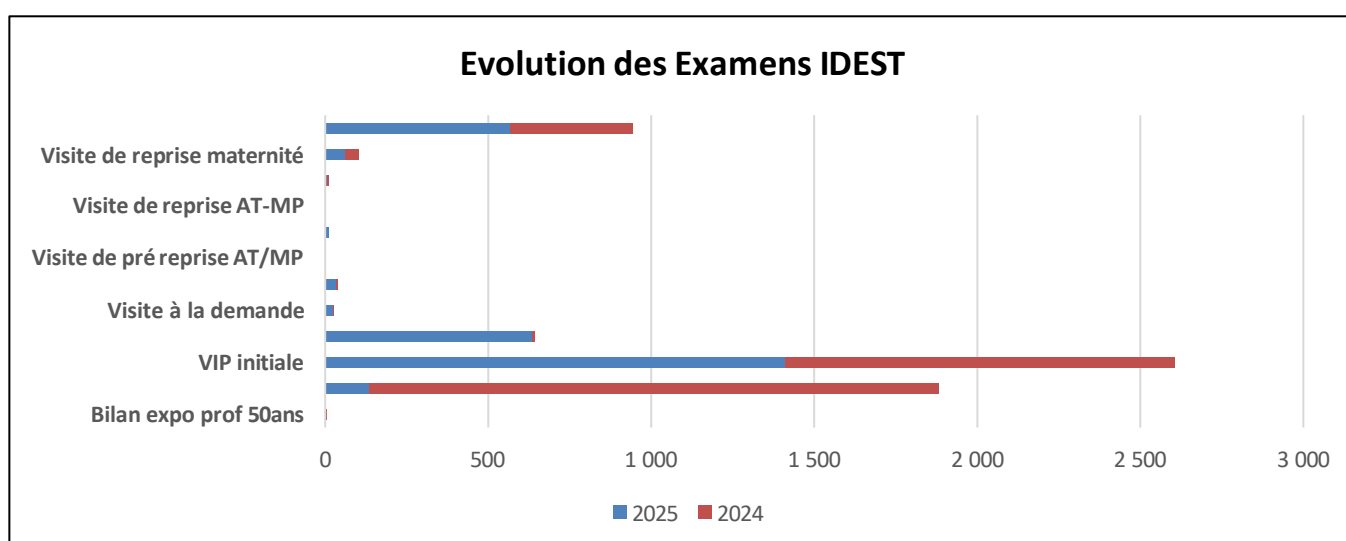
6445 examens et visites ont été réalisés soit -13.48% par rapport à 2024 (cf. tableau et graphe ci-dessous, source SID).

Examens réalisés	2025	2024
Demande	644	650
Embauche	749	767
Entretien infirmier	2 891	3 379
Exploitant	68	48
Périodique	615	1 236
Pré reprise	754	686
Reprise	724	683
Total	6 445	7 449



2891 examens et visites ont été réalisés soit -14.44% par rapport à 2024 (cf. tableau et graphe ci-dessous, source SID).

Examens réalisés	2025	2024
Bilan expo prof 50ans	1	0
EMA périodique IDEST/MT	136	4
VIP initiale	1 410	1746
VIP périodique	636	1194
Visite à la demande	24	7
Visite de mi-carrière	34	2
Visite de pré reprise AT/MP	2	
Visite de pré reprise maladie	10	4
Visite de reprise AT-MP	2	
Visite de reprise maladie	7	4
Visite de reprise maternité	62	43
Visite intermédiaire (2 ans)	567	375
Total Entretien infirmier	2 891	3 379



Activité médicale

Les absences au sein de l'équipe ont eu un impact direct sur la performance globale et ont entraîné une baisse du résultat se traduisant par une diminution du nombre de personnes qui ont reçu une convocation, du nombre de convocation ainsi que du nombre d'individus reçus.

Le taux d'absentéisme depuis la mise en place de la campagne SMS à compter du 01/01/2025, a favorisé le taux de présence (+5%) peu significatif compte tenu de l'absentéisme des professionnels de santé.

Les délégations du médecin vers l'IDEST enrichissent les missions des IDEST qui sollicitent autant que de besoin le médecin du travail. Cette organisation renforce la capacité à faire des visites et positionne les médecins sur les « situations les plus complexes » dans un processus de délégation sécurisé.

Haussse du nombre de maintien en emploi et du nombre de restriction (+24.73% par rapport à 2024) (cf. tableau ci-dessous, source SID).

Activité Médicale	2025	2024	%
Personnes ayant reçu une convocation	5 782	6 809	-15,08%
Nbre de convocations	8 025	9 160	-12,39%
Nbre d'individus reçus	5 139	6 240	-17,64%
Taux de fréquentation aux examens	80,31%	81,32%	-1,32%
Nombre d'inaptitudes	135	107	26,17%
Nbre d'individus exposés CMR	611	725	-15,72%
Nbre Annexe 4	625	619	0,97%
Nb de suivi déclaré	2 902	3 370	-13,89%
Nb de Maintien en emploi SA	412	396	4,04%
Nombre de restriction	1 614	1 294	24,73%

Inaptitudes

L'inaptitude médicale au travail peut être prononcée par le médecin du travail dès lors qu'il constate que l'état de santé (physique et/ou mentale) du salarié est devenu incompatible avec le poste qu'il occupe et qu'aucune mesure d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail occupé n'est possible. L'origine de ces inaptitudes, partielles ou totales, peut être soit liée à la vie professionnelle du salarié, soit sans lien avec son travail (par exemple : maladie).

Le nombre d'inaptitudes a progressé. 135 inaptitudes définitives en 2025 contre 105 en 2024, une évolution de 28.57% pour une population suivie d'environ de 19 205 personnes (source Digidash).

Inaptitudes	2025	2024
Inapte définitif après AT/MP	42	29
Inapte définitif hors invalidité 2 ou 3 et hors AT/MP	64	50
Inapte définitif personne invalidité catégorie 2 ou 3	29	27
inaptitude définitive	135	105

131 inaptitudes après une visite de reprise (source SID).

Nombre de salariés déclarés inaptes - Avec dispense de reclassement	33
Nombre d'inaptitudes après une visite de reprise	131

Suivi de l'état de santé, délais réglementaires (source Digdash)

SIR : Suivi individuel renforcé pour les salariés exposés à des risques particuliers

SIA : Suivi individuel adapté en fonction de l'état de santé des salariés, de leur âge et de leurs conditions de travail.

SIS : Suivi individuel simple pour les salariés non exposés à des risques particuliers

Nombre de salariés	2025
Nombre de salariés en SIR ayant eu une visite dans les 2 dernières années SIR	3 977
Nombre de salariés en suivi adapté ayant eu une visite dans les 3 dernières années SIA	2 385
Nombre de salariés en suivi simple ou adapté ayant eu une visite dans les 5 dernières années SIS	13233

Suivi de l'état de santé, types de travailleurs (source Digdash)

En 2025, une demande d'adhésion volontaire d'un NSA lui a permis de bénéficier sur une année civile de l'offre de service SST, spécifiquement le suivi médical.

Répartition par types de travailleurs suivis	2025
INB / travailleurs soumis aux rayonnements ionisants	1
Saisonniers	8 282
Apprentis	1 667
Intérimaires	10
NSA adhérents volontaires	1
Salariés éloignés	1 277

Suivi de l'état de santé, examens complémentaires (source Digdash)

Nombre d'examens complémentaires	2025
Nombre d'examens complémentaires réalisés en interne	7 704
Nombre d'examens complémentaires prescrits en externe	26

Convention d'entraide

Dans le cadre de la convention d'entraide MSA relative à la santé et à la sécurité au travail des salariés agricoles, une convention a été signée entre la CCMSA, la MSA Sud -Champagne et la MSA Poitou du 04/09/2025 au 31/01/2026. Les missions ont été confiées à un médecin du travail secteur 79. **54 visites ont été réalisées en vidéo transmission en binôme avec une IDEST (protocoles écrits)**

Viste de reprise	Visite à la demande employeur	Visite à la demande du médecin	Visite de pré-reprise	Visite à la demande médecin conseil	EMA Initial	Total
20	10	7	15	1	1	54

Télesanté (source Digdash)

Réalisation du suivi individuel de l'état de santé à distance par vidéo-transmission (tous types de visites) avec le consentement du salarié.

Le professionnel de santé en charge du suivi du travailleur décide si la visite à distance est pertinente, compte tenu de son état de santé physique et mentale.

Le nombre de visites de pré-reprise et de reprise sont majoritaires par vidéo-transmission.

Type de visite Examens réalisés	Nombre de téléconsultations	%
- Visites à la demande	77	300%
Visites à la demande de l'employeur	14	100%
Visites à la demande du médecin du travail	28	100%
Visites à la demande du salarié	35	100%
- Visites Autres	5	6%
Autres	5	6%
- Visites d'embauche	2	0%
Examen médical d'aptitude	2	0%
- Visites de reprise	58	7%
Reprise	58	7%
- Visites périodiques	1	0%
VIP périodiques	1	0%
- Visites pré-reprise	64	8%
Pré-reprise	64	8%
Total	207	321%

Prévention de la désinsertion professionnelle

34 visites mi-carrière ont été réalisées contre 4 en 2024 soit une hausse de 750% (source SID).

Instaurée par la réforme de 2021, applicable depuis le 31/03/2023 la visite mi-carrière est obligatoire et vise à établir un état des lieux de l'adéquation entre le poste de travail et l'état de santé du travailleur en tenant compte des expositions à des facteurs de risques professionnels auxquels il a été soumis.

Il s'agit d'évaluer les risques de désinsertion professionnelle en fonction du parcours professionnel, de l'âge, entre 43 ans et 45 ans et de l'état de santé.

754 visites de pré reprises ont été réalisées contre 686 en 2024 soit une hausse de 9.91% (source SID).

Elles permettent d'anticiper le retour des salariés en arrêt de travail, d'évaluer leurs capacités et de proposer des aménagements favorisant le maintien en emploi.

Elles constituent un outil essentiel de prévention de la désinsertion professionnelle, facilitent la coordination entre le salarié, l'employeur et favorisent la mise en place précoce d'actions de maintien en emploi en mobilisant les ressources internes et externes : médecin du travail, médecin conseil, assistante sociale, médecin traitant ainsi que les partenaires du handicap qui accompagnent les travailleurs handicapés (RQTH) : Cap emploi en particulier et les partenaires de la formation professionnelle.

Le guichet unique est un atout car il rassemble plusieurs acteurs : santé / sécurité au travail, contrôle médical, action sanitaire et sociale.

Pour les cas complexes, un travail en pluridisciplinarité au sein des cellules pluridisciplinaires opérationnelles (CPO) de maintien en emploi est prévu.

De nombreux dispositifs sont donc mobilisables : visites médicales en santé au travail, immersion professionnelle, accompagnement socio-professionnel, compensation de la perte de revenu, reclassement ou reconversion professionnelle, formation professionnelle.

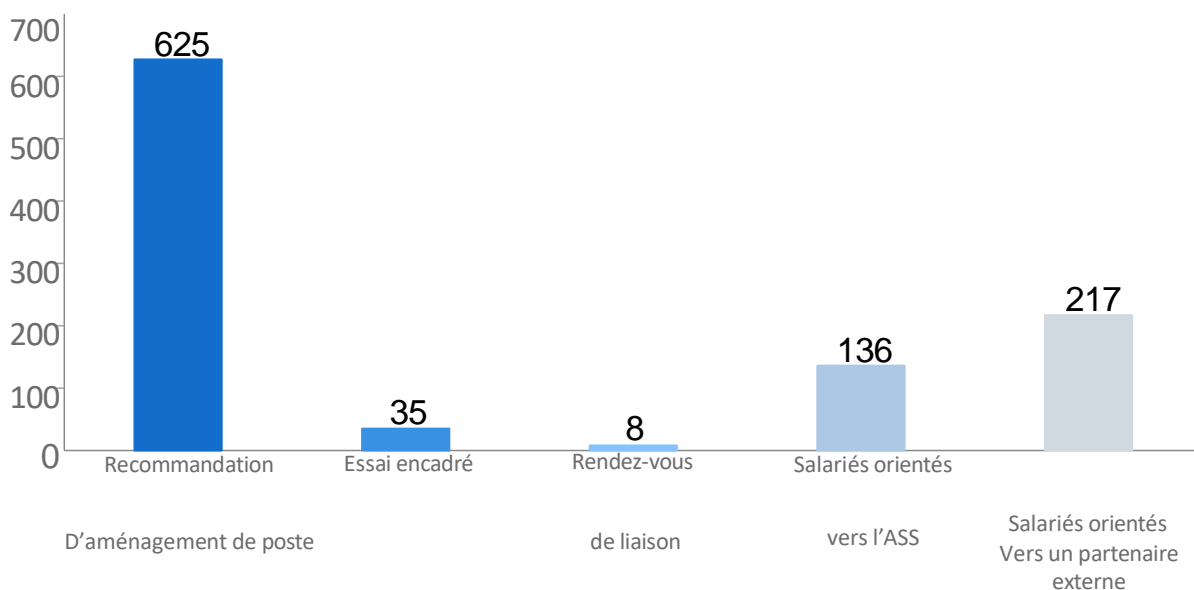
Des actions de remobilisation ont été mises en place afin de soutenir les salariés en difficulté de santé, favoriser leur reprise progressive et prévenir la désinsertion professionnelle.



35 Essais encadrés ont permis d'évaluer la capacité aux salariés à reprendre leur poste (source SID).

Orientations professionnelles	2025	2024
Contact avec l'employeur	785	570
CRPE	0	0
Essai encadré	35	34
Etude de poste	170	179
Orientations professionnelles	990	783

Nombre de salariés ayant bénéficié d'un accompagnement PDP (source Digidash)



Actions en milieu de travail (AMT)

Au cœur de la mission du service de santé au travail, les actions sur le milieu de travail consistent à développer la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Objectif : préserver la santé physique et mentale des travailleurs.

Evolution du nombre d'AMT de 8.08% par rapport à 2024 (source SID).

Nbre d'actions en milieu de travail	2025	2024
Accompagnement du chef d'entreprise	103	109
Acquisition de compétences	13	4
Actions financières	120	153
Autres AMT	57	71
Enquêtes	40	18
Valorisation des actions	31	40
Formation	76	91
Intervention en entreprise	908	774
Réunions légales	77	51
Recherche et développement	47	41
Action en Milieu de Travail	1 472	1 352

Détail des participations aux réunions légales (source SID)

Nbre d'actions en milieu de travail	2025	2024
CPHSCT	5	1
CSE	4	8
CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail)	68	42
Réunions légales	77	51

Détail des interventions en entreprise (source SID)

Nbre d'actions en milieu de travail	2025	2024
Accompagnement, suivi de projet	129	57
Diagnostic prévention	78	79
Etude de poste	64	67
Etude pour le maintien dans l'emploi	339	328
Etude projet constr/aménagement	133	162
Evaluation action	37	18
Evaluation des risques professionnels	55	26
Médiation	1	1
Métrologie	6	5
Mobilisation des acteurs	58	30
Rendez-vous de liaison	8	1
Intervention en entreprise	908	774

Evolution du nombre global d'intervention en entreprise de 17.31% notamment les études de poste et pour le maintien en emploi, les évaluations des risques professionnels (DUERP) et l'accompagnement et le suivi de projet.

Détail de l'accompagnement du chef d'entreprise (source SID)

Les indicateurs relatifs aux fiches d'entreprise et à la mobilisation demeurent stables. Cette stabilité suggère une continuité dans les pratiques.

La réalisation des plans d'activité en milieu de travail a été assurée et répond pleinement aux objectifs définis par la certification et s'inscrit dans le respect des exigences requises pour l'agrément du service. Cette conformité garantit la qualité des pratiques.

Cette démarche s'inscrit dans la planification prévue pour 2026 afin d'assurer la continuité d'actions engagées en 2025 et la mise en œuvre des nouvelles actions en 2026.

Nbre d'actions en milieu de travail	2025	2024
Fiche d'entreprise	41	47
Mobilisation	56	62
Plan/Rapport d'activité en entreprise	10	0
Accompagnement du chef d'entreprise	107	109

Les dispositifs d'accompagnement technique et financier

L'ensemble des dispositifs d'accompagnement techniques et financiers en prévention sont cadrés par l'arrêté du 3 février 2012 relatifs aux avances, aux subventions, aux prêts et à l'attribution de ristournes sur cotisations ou à l'imposition de cotisations supplémentaires en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles de salariés agricoles.

Ils font partie des outils mis en œuvre par la MSA pour favoriser l'appropriation de la culture d'évaluation et de prévention des risques par les entreprises du secteur agricole.

Le dispositif d'aide financière simplifiée exploitant (AFSE) est, lui, encadré par le protocole adopté par la Commission de la prévention des accidents du travail des non-salariés agricoles en date du 11 novembre 2015.

Des enveloppes distinctes, dédiées au financement d'actions pour les salariés et les non-salariés sur le budget Fonds national de prévention des risques professionnels (FNPR) 2025

Les salariés	2025
AFSA	108.799 €
Actions PRP SA	216.839 €
Contrats de prévention (dont 55.000 € d'enveloppe complémentaire)	153.891 €
Santé au travail	87.246 €
Formations secourisme	10.950 €
Mieux être au travail	12.000 €
CPHSCT	9.000 €
Maladie virales animales (MHE/FCO)	12.000 €

Les non salariés	2025
AFSE (dont 50.000 € d'allocation complémentaire)	143.489 €
Actions PRP NSA (Dont 28.460 € d'aide au remplacement)	77.889 €
Mieux être au travail	12.000 €
Maladie virales animales (MHE/FCO)	12.000 €

Affectation des dépenses sur les enveloppes ACTIONS PRP SST :

- 100 % enveloppe SA : si la dépense est intégralement dédiée au SA
- 100 % enveloppe NSA : si la dépense est intégralement dédiée au NSA
- 70 % SA – 30 % NSA : si la dépense ne peut pas être spécifiquement identifiée SA ou NSA

Allocation Santé au Travail

Cette allocation permet de :

- Conduire des actions en milieu de travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel
- Conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur des dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail
- Accompagner dans l'analyse de l'impact des changements organisationnels importants sur la santé et la sécurité des travailleurs
- Participer au suivi des expositions professionnelles et contribuer à la traçabilité dans le cadre de la veille sanitaire
- Donner les moyens à l'équipe pluridisciplinaire de recourir aux compétences de prestataires de services et notamment d'intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP) en complément de l'action en milieu de travail.

Allocation ST	2024	2025
Budget	25 217€	50 783 €
Nombre d'actions	10	16

Aides financières (AFSA)

L'AFSA est un dispositif d'accompagnement technique et financier de la MSA visant à améliorer les conditions de travail au sein des Très Petites Entreprises (TPE) Agricoles (0,5 à 10 ETP).

Aide financière simplifiée Salariés	2024	2025
Budget	145 995 €	108 799 €
Nombre de contrats signés	53	46
Enveloppe moyenne allouée par contrat	2 755 €	2 500 €

Aides financières (AFSE)

L'**AFSE** est un dispositif d'accompagnement technique et financier de la MSA visant à améliorer les conditions de travail pour les exploitations agricoles non employeuse de main d'œuvre ou employant un effectif salarié inférieur ou égal à 0,5 Equivalents temps Plein (ETP)

Aide financière simplifiée Exploitants	2024	2025
Budget	92 584 €	143 489 €
Nombre de contrats signés	67	57
Enveloppe moyenne allouée par contrat	1 382 €	2 500 €

Trois étapes dans l'attribution des aides AFSA et AFSE :

- ✓ Diagnostic et conseil en prévention,
- ✓ Étude du dossier
- ✓ Versement de l'aide.

Le soutien financier est de 50 % maximum de l'investissement et plafonné à 3000 €.

Contrat d'objectif de prévention

Le dispositif des contrats de prévention s'adresse aux entreprises dont l'effectif salarié est inférieur ou égal à 199 Equivalents Temps Plein (ETP) désireuses d'être accompagnées dans la mise en œuvre d'un programme de prévention pluriannuel et d'acquérir une certaine autonomie en matière de management de la prévention des risques professionnels dans leur structure.

Un contrat de prévention peut être signé entre la MSA et l'entreprise dès lors qu'il existe une Convention nationale d'Objectifs de Prévention (CNOP) signée entre la Caisse centrale MSA et la filière de l'entreprise (fédérations nationales, organisations syndicales).

La durée d'un contrat peut varier de 1 à 3 ans.

Le nombre de contrats de prévention a progressé en 2025.

Contrat d'objectif de prévention	2024	2025
Budget	149 154€	153 891 €
Nombre de contrats signés	7	9

Subvention

Le dispositif de subvention et de prêts a pour objet d'accompagner, quant à lui, la mise en place d'aménagements ou de dispositifs qui marquent un réel progrès en termes de prévention (innovation).

Ces demandes sont proposées par les conseillers en prévention en charge du suivi de ces entreprises. Elles tiennent compte de la situation des entreprises et des projets mis en place.

Subvention	2024	2025
Budget	7 000 €	40 663 €
Nombre de dossiers	1	8

Actions en milieu de travail en lien avec le PSST 2021/2025

Les actions en milieu du travail (AMT) sont conduites par l'équipe pluridisciplinaire Santé Sécurité au Travail (MT, IDEST, secrétaires, assistantes de prévention et conseillers) sous la coordination du médecin du travail en particulier pour les salariés agricoles (SA) comprenant :

- La visite de lieux de travail au sein des entreprises,
- L'étude de postes de travail en vue de l'amélioration des conditions de travail, de leur adaptation dans certaines situations ou du maintien dans l'emploi,
- L'identification et l'analyse des risques professionnels,
- L'animation de campagnes d'information et de sensibilisation aux questions de santé publique,
- La formation aux risques spécifiques,
- L'étude de toute nouvelle technique de production.

Au total, **1472** actions ont été réalisées, le nombre d'actions en 2025 a légèrement progressé notamment au niveau de la PDP, des TMS/TPS ainsi que les actions en lien avec le risque chimique

Nbre d'actions en milieu de travail	2025	2024
O1A Connaissance expositions	25	13
O1A Form initiale/continue	39	61
O1I Chimique	49	24
O1I Chutes de hauteur	6	7
O1I Machines	4	3
O1I PDP	448	426
O1I TMS/TPS	273	186
O2A Nvl technologies	2	12
O2I Prévention primaire	184	191
O3A Dispositifs financiers	123	138
O3A Grands comptes	2	3
O3A Implication élus	14	23
O3A Mobilisation managers	16	41
O3A Relations inter organismes	24	37
O3I Mal être	4	3
PSST 2021-2025	1 213	1 168

Actions hors plan

Nbre d'actions en milieu de travail Hors Plan		2025	2024
Nbre d'actions en milieu de travail	HORS PLAN	259	184

Les manifestations et salons 2025

Manifestations	Date	Lieu	Animation
Concours national Blondes d'Aquitaine	22-24/8	Lezay (79)	Réalité virtuelle sur la vision des bovins Remise de trophées Remise lots « sécurité »
Fête de la terre 79	30-31/8	Mazières en Gâtine (79)	Signalétique MSA
Festival de l'élevage	30-31/8	Parthenay (79)	Formation à la manipulation des animaux Utilisation du chien de troupeau Accompagnement à l'aménagement de l'espace de travail Accompagnement au choix et à l'achat de matériel spécifique en prévention des TMS et accidents directement liés à l'animal
Congrès de Maires ruraux (AMRF)	26-28/9	Poitiers (86)	
Préventica (Bordeaux)	14-16/10	Bordeaux (33)	
Les conviviales (concours charolais)	6-7/11	Bressuire (79)	Formation manipulation des animaux Utilisation du chien de troupeau Accompagnement à l'aménagement de l'espace de travail Prévention des TMS
La Ferme s'invite	7-9/11	Poitiers (86)	Réalité virtuelle. Démonstration chiens de troupeaux
CAPR'INOV	26-27/11	Niort (79)	Conférence sur les TMS et intervention sur le DUERP

Retour en images : Actions collectives

Séminaire « Les TMS un enjeu toujours d'actualité » proposer aux acteurs de la prévention en entreprise un moment pour pouvoir échanger, se parler, construire... avec des intervenants, consultants, ergonomes praticiens, entre recherche et interventions de terrain pour travailler en complémentarité à cette problématique et trouver des pistes d'amélioration des conditions de travail.

Séminaire « Y'à pas que les vaches qui ruminent » Un espace de réflexion interactif animé par le Théâtre du Bocage et d'ateliers de sensibilisation thématique animés par les équipes MSA accompagnées d'intervenants extérieurs avait pour fil conducteur de sensibiliser de manière dynamique et participative aux risques psychosociaux, aux troubles musculosquelettiques



Concours bovins de Bressuire



Journée sécurité à Eurial Soignon le 25/09/25



Concours National Blonde d'Aquitaine Festival de Lezay



Concours de chiens de troupeau le 25/06



**Festival de l'élevage à Parthenay le 20/09
remise des prix par le président M Gautier**



Remise des prix par M Poiraud



Conférence maladie de Lyme 25/09/25



Journée sécurité à Boyé Accoupage le 25/09



Perspectives 2026 Manifestations

Date	Lieu	Manifestation
11-13/03/26	POITIERS Futuroscope (86)	Congrès FNEDT
19/03/26	MONTMORILLON (86)	Concours manipulation bovins
20-22/03/26	BRESSUIRES (79)	Foire agricole
22-28/05/26	BORDEAUX (33)	Aquitanima (Salon de l'agriculture)
12-14/06/26	LEZAY (86)	Concours national foire de Lezay
09/2026	PARTHENAY	Concours régional Parthenaise
11/2026	POITIERS (86)	La ferme s'invite
11/2026	BRESSUIRES (79)	Les conviviales

Actions collectives 2026

Date	Lieu	Manifestation
28/05/26	Sud Deux-Sèvres	« A vos moissons »
18/06/26	MONTAMISE (86)	Séminaire TMS
3/12/26	VENOURS (86)	« Il n'y a pas que les vaches qui ruminent »
09/2026	Sud Vienne	« A vos moissons »
17-18/09/26	BRESSUIRE (Lycée des Sicaudières)	« A vos récoltes »
15 et 17/12/26	POITIERS (86)	Prévention risque routier - CENTAURE

B. Bilan sur les actions du PSST 2021-2025

Les points clefs du plan SST agricole : La SANTE définie par trois dimensions :

- La santé comme propriété des personnes, qui peut être atteinte et dégradée par l'exercice d'une activité professionnelle, l'exposition à des risques professionnels ou à des causes d'inaptitude.
- La santé vue sous l'angle du développement de la personne, c'est-à-dire, la santé comme capacité d'agir, d'être en activité, de se développer et de s'émanciper subjectivement, professionnellement et socialement grâce au travail.
- La santé, ou son maintien, peut également être abordée sous l'angle de l'entreprise : le Plan SST la positionne comme facteur de performance et constitue un investissement majeur (*charte d'Ottawa- OMS 1986*)

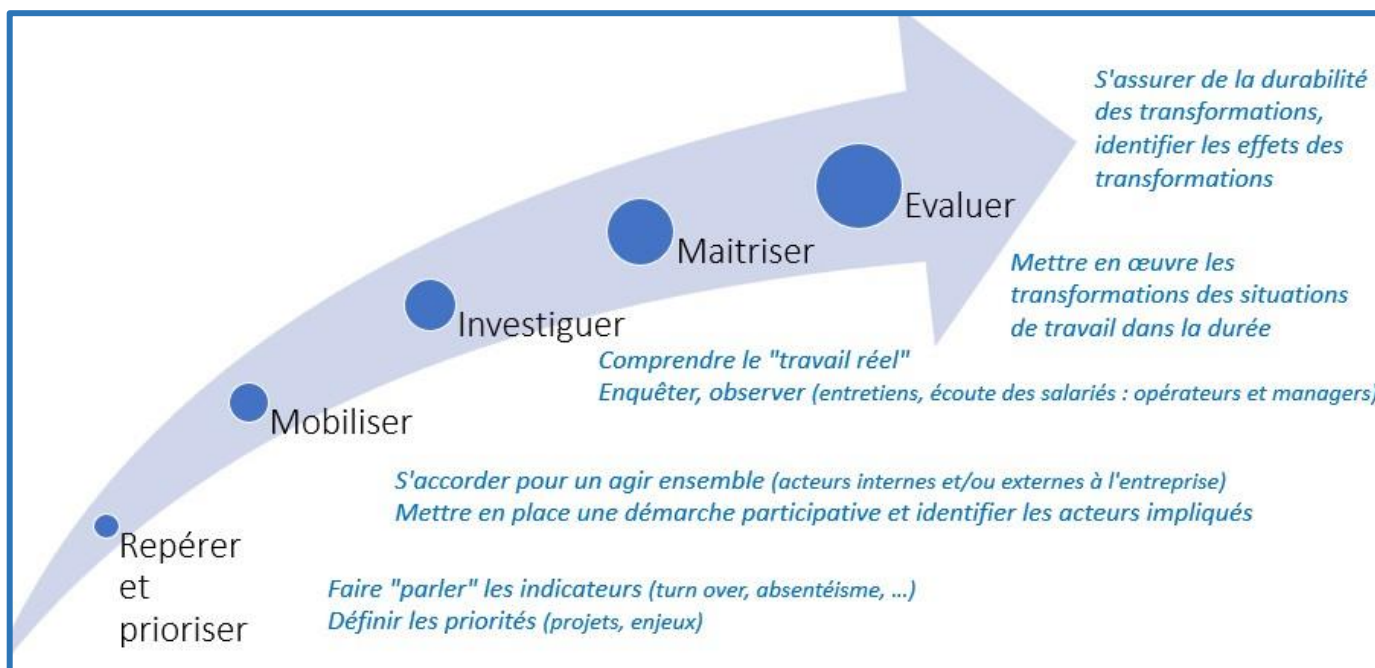
Le PSST s'articule autour d'actions dites « Incontournables », déployées sur tout le territoire, et démarches « Ambitieuses », qui répondent à des besoins locaux et à des initiatives collectives.



Le Plan Santé-Sécurité au Travail pour la période 2021 à 2025 vise à développer la prévention de la dégradation de la santé des actifs agricoles par l'activité professionnelle, mais aussi s'intéresse au travail comme source de développement, de recherche de sens et d'épanouissement. Il est fondé sur trois orientations

Orientation 1 – Agir pour préserver la santé

Le risque chimique est présent dans les entreprises mais aussi au sein des exploitations agricoles. L'usage important de produits chimiques dans certaines filières (grandes cultures, arboriculture, maraîchage) conduit au développement d'alternatives et à la réduction des expositions. L'équipe SST a accompagné des entreprises en utilisant systématiquement la démarche de la doctrine "TMS/TPS" en prévention primaire, selon les étapes suivantes : **repérer et prioriser, mobiliser, investiguer, maîtriser/transformer et évaluer.**



La réalisation de nouveaux supports spécifiques a permis d'intégrer la prévention des TMS et TPS dans des entreprises NEMO et EMO. La réalisation d'enquêtes permet d'analyser les risques liés à l'activité, de diminuer la sinistralité locale et de sensibiliser sur la sécurité. Les actions collectives et individuelles sur les chutes de hauteur vont se poursuivre dans le cadre du PSST 2026-2030, particulièrement pour la filière jardins et espaces verts et pour les populations spécifiques, travailleurs en milieu protégé-réinsertion-EA. L'accompagnement des entreprises dans les détections précoces de désinsertion professionnelle est à poursuivre sur l'ensemble du territoire. La transversalité des services SST, ASS et CMCD et les partenariats sur la prévention de désinsertion professionnelle, en vue d'une coordination des actions PDP, font partie des missions de l'offre socle du service SST dans le cadre de la certification et des objectifs stratégiques du PSST 2026-2030.

Le bilan de ces actions est positif, ce qui conforte l'équipe dans les actions à mener dans le futur plan, notamment avec la reconduction de la convention tripartite 2018-2023 avec l'enseignement agricole avec de nouvelles orientations et le développement de nouveaux partenariats. Des partenariats internes (conseillères en protection sociale) et externes (établissements scolaires) sont planifiés ainsi que la participation au groupe de travail « Enseignement Agricole » Nouvelle Aquitaine.

Orientation 2 – Accompagner les projets et les transitions

L'équipe SST va poursuivre l'accompagnement des projets en prévention primaire des entreprises et l'organisation d'événements locaux en partenariat dans le cadre du futur PSST 2026-2030. A cela s'ajoutera, l'accompagnement des transitions agricoles en garantissant la sécurité et le bien-être des travailleurs agricoles. Le monde agricole subit de nombreuses transformations en termes de mutations et transitions ayant un impact direct sur la santé physique et mentale des travailleurs agricoles. Ces changements engendrent des ajustements nécessaires sur les charges de travail quotidiennes et la pénibilité des tâches. L'expérimentation des exosquelettes a été mise en place en 2025 dans un atelier de transformation de lait en fromage. Dans ce contexte, le service SST va poursuivre l'accompagnement vers les exploitations agricoles. Des essais exosquelettes sont prévus en pépinières, maraîchage et jardins espaces verts dans le cadre du futur PSST 2026-2030. Les divers supports de communication novateurs développés par l'équipe SST sur l'ensemble du territoire ont permis de mettre à disposition des bénéficiaires agricoles de nombreuses informations en matière de prévention. La création de supports et l'appropriation de nouveaux outils vont se poursuivre lors du prochain PSST 2026-2030.

Orientation 3 – Développer la relation de service

Le COPIL prévention suicide et les formations associées vont perdurer. Des actions d'accompagnement des entreprises notamment sur le mal être font partie intégrante du PSST 2026-2030. Une démarche proactive entre les services ASS/CM/SST va contribuer à une organisation efficiente de la prise en charge des situations de mal être. L'équipe SST est intervenue dans tous types d'entreprises TPE/PME et auprès des strates organisationnels (dirigeant, manager de proximité) particulièrement pour de la sensibilisation et de l'information. Dans le cadre du PSST 2026-2030, les priorités sont de rendre autonome les entreprises à moindre coût et d'améliorer leur performance. La MSA Poitou s'applique à impliquer les délégués et administrateurs dans la stratégie du service SST. Relais sur les territoires, les élus participent pleinement aux actions de projets locaux et d'informations aux adhérents. L'intégration et la valorisation de la participation des élus vont se poursuivre lors du plan 2026-2030 pour le déploiement des actions locales. La relation de service en SST se concrétise au travers de l'accompagnement des préventeurs auprès des exploitations agricoles, des salariés ou des acteurs de l'entreprise. Il s'agit donc dans le cadre du PSST 2026-2030 de poursuivre cette dynamique, de développer et renforcer la réalisation effective de cette relation de service, de promouvoir et valoriser cette approche.

C. Perspectives 2026 : Plan Santé Sécurité au Travail 2026-2030

Le PSST 2026-2030 s'inscrit dans les orientations du Plan Stratégique 2030 co-construit avec les élus MSA de l'ensemble des territoires et place en première orientation la nécessité de « **Soutenir et défendre les transformations des agricultures dans une approche de bien-être au travail** ».

La mission de SST s'inscrit ainsi au cœur du dispositif de protection sociale comme un levier de développement de la santé professionnelle de nos adhérents

Le PSST s'appuie sur l'efficacité du **guichet unique de la MSA**, notamment à travers la mobilisation des compétences et des acteurs concernant la prévention de la désinsertion professionnelle et la prévention primaire du mal-être. Ainsi les professionnels de l'action sanitaire et sociale, du contrôle médical et de la santé sécurité au travail sont réunis pour conduire des projets transversaux avec des partenaires hors institution.

Le PSST 2026-2030 est ainsi composé de :

- quatre orientations transverses qui irriguent toutes les thématiques du plan ;
- deux axes principaux thématiques autour desquels doivent se décliner les actions mises en œuvre par les équipes pluri métiers (médecins du travail, conseillers en prévention, infirmiers de santé au travail, etc...) ayant pour principales cibles les salariés agricoles, les non-salariés agricoles et les filières professionnelles.

L'innovation est le maître mot de ce plan, dans ses approches comme dans ses méthodes en matière de SST et de prévention. Il intègre et accompagne les évolutions du monde agricole dans ses mutations et transitions.

Parallèlement, L'équipe SST doit définir et rédiger le plan local de santé et de sécurité au travail en agriculture, déclinaison du PSST élaboré au niveau national par la CCMSA.

La prise en compte des besoins des entreprises, des filières, des salariés est essentielle afin de coconstruire des réponses qui prennent en compte les préoccupations des entreprises et de la MSA (questions de santé, d'activité, de performance, de qualité, de développement durable et de responsabilité sociétale)

Pour cela, implication d'une stratégie d'intervention vers :

- Une approche systémique des questions de santé en milieu de travail et des accompagnements en prévention primaire
- Une approche de l'amélioration des conditions de travail de l'opérateur (poste de travail) au collectif de travail mais aussi du collectif de travail à l'individu.

LE PLAN SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL EN AGRICULTURE 2026 > 2030



4 ORIENTATIONS TRANSVERSES

- Une seule santé
- Prévention primaire
- Relation de service SST personnalisée
- Stratégie d'influence en SST

CIBLES



Salariés et non-salariés
(employeurs, exploitants),
partenaires,
filières professionnelles...

LE PLAN SST

AXE 1

**ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES POUR AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE TRAVAIL** afin de réduire
les effets délétères sur la santé des travailleurs



Agir sur les situations
de travail par une approche
pluridisciplinaire systémique
en prévention primaire
pour préserver la santé



Agir en situation
de travail sur la réduction
des expositions aux agents
chimiques dangereux



Prévenir la désinsertion
professionnelle : renforcer
les partenariats et mobiliser
les entreprises agricoles



Prévenir les principaux
ATGM (Accidents du Travail
Graves et Mortels)

AXE 2

**SOUTENIR LES TRANSFORMATIONS ET TRANSITIONS
DE L'AGRICULTURE** dans une approche
de bien-être au travail



Nouvelles
technologies



Mutations et transitions :
prévenir leurs impacts
sur le travail en agriculture



Le défi du renouvellement
des générations
et les femmes, comme
levier à ce défi



Populations spécifiques
sous l'angle de la réalisation
de l'activité

D. Enquête de satisfaction

La certification recommande la mise en œuvre d'une procédure permettant de recueillir "à chaud" le niveau de satisfaction des bénéficiaires des services de la SST conformément au référentiel de certification AFNOR SPEC 2218 en réponse à la demande et aux besoins formulés par les entreprises. Le recueil se fait via un questionnaire Forms spécifique SST qui permet de couvrir les 3 missions socles Prévention des risques professionnels (PRP), suivi médical et prévention de la désinsertion professionnelle (PDP).

En 2026, Le déploiement de la campagne interviendra du **1^{er} mars au 30 avril de chaque année** et s'adressera **aux salariés, aux non-salariés et aux entreprises cotisantes ayant bénéficié de l'offre SST en N ou N-1.**

Pour répondre à l'enquête un QR code sera affiché dans les 2 sites, les agences, sur le site internet, et dans la signature des mails d'envoi de convocations.

Le QR code est proposé par les médecins du travail et par les Idest à l'issue des visites, et par les conseillers en prévention lors de leur intervention, et email lors de l'envoi des convocations.

Bilan de l'enquête de satisfaction 2025

L'enquête de satisfaction menée auprès de nos adhérents s'est déroulée du 01/04/2025 au 30/04/2025

Nombre de participants : 63 réponses

- 40% de la Vienne –60 % des Deux-Sèvres
- 41% d'hommes –59% de femmes
- 62 % de la classe d'âge 40-64 ans

Suivi individuel de l'état de santé

- Pour 97% des personnes :
La visite a répondu à leurs attentes.
Les informations et conseils délivrés lors du rdv ont été utiles.
- Pour 95% des personnes
Meilleure compréhension du rôle de la SST et du médecin/infirmier suite au rdv

Prévention de la désinsertion professionnelle

- Pour 20 personnes sur 39, soit 51%, la PDP a été évoquée

Prévention des risques professionnels

- Pour 12 personnes sur 39, soit 30% un accompagnement sur la PRP a été réalisé

Perspectives 2026

Même si les résultats sont très positifs, les retours confirment la pertinence de nos actions et soulignent la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, plusieurs actions concrètes ont été engagées en 2026 afin d'optimiser le dispositif d'enquête de satisfaction :

- Un questionnaire plus complet, meilleure lisibilité, questions adaptées
- La période de diffusion a été revue et élargie pour une participation plus importante, une représentativité renforcée, une collecte plus fiable
- Une stratégie de communication renforcée a été déployée et articulée autour de plusieurs canaux

E. Certification

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue et en conformité avec les exigences du référentiel, le service Santé Sécurité au Travail de la MSA POITOU a obtenu, depuis le 25 Juin 2025, la certification AFNOR SPEC 2218 - niveau 1.

La certification AFNOR SPEC 2218 vise à garantir l'homogénéité, l'efficacité et la qualité des services rendus dans le cadre des 3 missions de son offre socle de services :

1. la Prévention des Risques Professionnels
2. le suivi de l'état de santé
3. la Prévention des Risques de Désinsertion Professionnelle.



Audit de certification niveau 1 en 2025

Durée de l'audit 3 jours : les 10, 11 et 12 juin 2025 sur 3 sites Poitiers, Chauray et Bressuire
Absence de non-conformité

5 points forts :

1. Les procédures locales (complémentaires aux procédures nationales) sont simples, reflètent les pratiques et apporte une robustesse à l'organisation.
2. L'équipe est très impliquée, rigoureuse et a de bonnes pratiques vis à vis de la certification. Il y a une bonne cohérence.
3. L'organisation de la PDP (Prévention Désinsertion Professionnelle) est claire et bien définie avec un COPIL pluridisciplinaire
4. Les vidéos "Encore Possibles" sont un très bon outil de communication développé localement
5. @toutprev avec la GEIDE est un bon outil d'archivage.



Audit de surveillance niveau 1 en 2026

Dates : **2, 3 et 4 juin 2026**

Durée de l'évaluation : **2.5 jours**

Sites audités :

Siège (Poitiers)	1 jour
1 site avec effectif (Chauray, Parthenay ou Bressuire)	1 jour
1 site sans effectif (Loudun, Melle, Montmorillon, Saigné ou Thouars)	0,5 jour

Audit sur la mise en œuvre et l'application :



- Des procédures nationales et locales
- Déploiement des consignes nationales
- Niveau de connaissance des élus sur l'offre socle, leur rôle, actions menées et enjeux pour la MSA

Nouvelles procédures nationales livraison courant 2026 : politique qualité, cartographie des process, amélioration continue

F. Agrément

En nouvelle aquitaine, un seul médecin inspecteur du travail (MIT) a en charge le secteur agricole. En conséquence, les demandes d'agrément seront étalées sur 2026 et 2027.

- 3 demandes en 2026
- 3 demandes en 2027

Date prévue pour la MSA POITOU : **septembre 2027**

Un audit par le MIT sera réalisé sur site avec rencontre des personnels SST par métier en présentiel. L'instruction du dossier d'agrément sera réalisée par le MIT et s'étalera sur 4 mois.

G. Pivot : livraison perspectives 2026

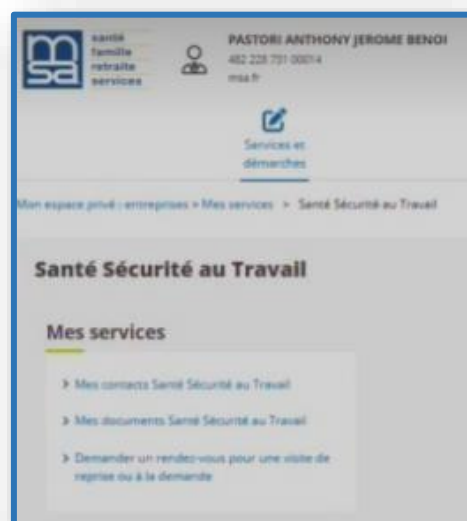
Évolutions Service en ligne (SEL)

Les nouvelles fonctionnalités santé sécurité au travail sur l'espace privé employeur

- Mise en place d'un formulaire de demande de visite de reprise ou à la demande.

Grâce à ce formulaire, le service SST dispose de toutes les informations nécessaires pour organiser ces visites sans avoir besoin de vous recontacter.

- Consulter rubrique « Mes documents Santé Sécurité au Travail » :



- documents réglementaires (fiche entreprise...),
- comptes rendus d'actions en milieu du travail...
 - Déposer en ligne votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
 - Consulter « Mes contacts Santé Sécurité au Travail » :
- coordonnées du service SST de votre MSA,
- noms des intervenants SST en charge de votre établissement (médecin du travail, conseiller en prévention, infirmier santé travail),
 - Intégration du niveau de certification

Evolutions de l'appli @toutprev

- Travaux sur la (DPC) date de prochaine convocation
- Attestation médicale de non-contre-indication
- Automatisation flux méta
- Pré remplissage des avis d'aptitude annexe 4
- Trame AFSA et AFSE en lien avec les axes du PSST2026/2030
- Contrat de prévention
- Profils intervenants ASST/IPRP/RIDEST/Expert certification/RA en absence de LMTC
- Télésanté
- Signature électronique
- Base des convocables
- Workflow



II. Plan d'activité en milieu de travail

A. Plan d'activité en milieu du travail 2025

Le Plan d'activité en milieu du travail permet de mettre en place une démarche proactive en santé et sécurité et d'impliquer un travail d'identification et d'analyse précis.

Dix entreprises identifiées en 2025 ont fait l'objet d'un plan d'activité en milieu de travail, dont les actions sont présentées en annexe 1.

ENTREPRISE	SECTEUR	EFFECTIF	RISQUE	STATUT DES ACTIONS
SOCIETE D'ABATTAGE	Traitement de la viande	40 salariés	TMS/TPS	Action terminée
SOCIETE NOUVELLE NOREA	Coop agroalimentaire	108 salariés	Action sur le sommeil, conduites addictives, risques routiers	Action terminée
MAISON FAMILIALE RURALE	Etablissement de formation	99 salariés	RPS	Action terminée
MAISON FAMILIALE RURALE DU MARAIS POITEVIN	Enseignement agricole privé	28 salariés	Amélioration des conditions de travail	Action terminée
COOPERL ARC ATLANTIQUE	Coopérative traitement de la viande	514 salariés	Chutes, RPS, TMS	Action en cours
FDCUMA	CUMA		Sécurité et conditions de travail	Action terminée
EURIAL BEURRE FROMAGE	Coopérative de transformation de lait de chèvres en fromage	400 salariés	Amélioration des conditions de travail (secteur affinage)	Action en cours
EURIAL LOGISTIQUE OUEST	Entreprise de stockage et de réexpédition	121 salariés	TMS, circulation	Action suspendue
SAS ARCHIMBAUD ET FILS	Scierie	152 salariés	Poussières de bois, bruit TMS	Action terminée
IDVERDE	Entreprise paysagiste - reboisement	108 salariés	Bruit, ambiances thermiques lumineuses, vibrations, RPS	Action suspendue

B. Plan d'activité en milieu du travail 2026

ENTREPRISE	SECTEUR	EFFECTIF	RISQUE
EURIAL SOIGNON	Entreprise de fabrication de fromage	400 salariés	RPS
MSA POITOU	Organisation professionnelle en charge du service public de la protection sociale pour les agriculteurs, les salariés agricoles et leurs familles	300 salariés	Infobésité
ORVIA	Aviculture	109 salariés	Formation sur les facteurs humains
LEGTA Les Sicaudières	Enseignement secondaire technique ou professionnel	3 salariés	Machine routier animal
SVJ Paysage	Service aménagement paysager	40 salariés	Tous risques

Détails des plans d'activité en milieu de travail prévisionnel par entreprise :

- **EURIAL SOIGNON –79400 Saint Martin de Saint Maixent**

RISQUES (analyse et identification)

Dans un lieu de travail divers, les salariés apportent des parcours variés qui enrichissent les perspectives et les idées. L'équité consiste à offrir à chacun les ressources et les opportunités dont il a besoin pour réussir, en tenant compte des différences individuelles. Elle vise à lever les obstacles et les biais qui freinent certains salariés, afin de garantir un environnement juste pour tous.

L'inclusion consiste à créer un environnement où chaque salarié se sent accueilli, respecté et valorisé. Elle va au-delà de la diversité en impliquant activement des personnes d'horizons variés dans les décisions, afin de renforcer leur sentiment d'appartenance et de garantir que leurs voix soient entendues.

- Soutenir une culture inclusive et positive en entreprise en favorisant un environnement de travail respectueux et ouvert à la diversité
- Expérimenter les mécanismes cognitifs à l'œuvre en matière de biais inconscients, préjugés ou stéréotypes afin de les dépasser
- Établir des pistes d'action pour lutter contre les comportements discriminatoires au travers de mises en situation réalistes

À la demande de l'employeur le Service Santé Sécurité au Travail de la MSA Poitou a engagé avec l'entreprise une nouvelle réflexion sur la prévention des RPS dans l'entreprise autour d'un projet en faveur de l'inclusion au travail

POPULATION

L'usine accueil des travailleurs de tout horizon et de toutes nationalité, hommes et femmes confondue. Des tensions apparaissent au travail avec des clivages de discrimination.

SECTEUR

Eurial Soignon produit du fromage de chèvre depuis 1895 à Saint-Martin-de-Saint-Maixent. L'entreprise emploie environ 400 collaborateurs et intérimaires.

PROJET NATURE DE L'ACTION

- Rencontre de l'équipe SST avec les responsables de l'entreprise pour mettre en place un plan de prévention des RPS au sein de l'entreprise / mise en place d'un groupe projet
- Sensibilisation des salariés lors des journées sécurité de l'entreprise / assurée par l'équipe SST
- Réalisation d'un diagnostic RPS confié à l'ARRACT
- Désignation et formation de référents RPS / formation qui sera assurée par l'équipe SST
- Mise en œuvre du plan d'action

ÉCHEANCE 1 an : 2026.

INTERVENANTS/PARTICIPANTS :

Médecin du travail

Christine Fonteneau, Infirmière de santé au travail

Raphaèle Gontier, Conseillère en Prévention

PARTENAIRES/PRESTATAIRES : ARRACT

- **MSA POITOU Siège 86000 POITIERS**

RISQUES (analyse et identification)

Parmi les problématiques exprimées, la commission QVT a dégagé des axes de travail dont celui de « l'infobésité » qui comporte 2 idées : les canaux et les pratiques individuelles.

Thème 4 : Communication – culture d'entreprise QVT

Un diagnostic ancien (2017) identifiait déjà des questionnements de stockage et de transmission de l'information :

- Des courriels nombreux, des difficultés de priorisation, des utilisations particulières (transmission ou stockage de documents.)
- De la dispersion quant au stockage de l'information.

Ce premier diagnostic avait donné lieu à une formation des cadres pour définir des règles d'utilisation, et de nomination des documents. Ces bonnes pratiques ont été peu utilisées et cette formation n'a pas concernée tous les agents.

Entre 2019 et 2020, les agents ont été confrontés à un double mouvement :

D'une part, la pandémie de COVID-19 qui a profondément bouleversé les modes de travail ; d'autre part, le déploiement massif des nouveaux outils de communication d'Office 365.

La crise sanitaire a d'ailleurs fortement accéléré l'adoption de ces outils, rendant indispensables des solutions collaboratives telles que Teams pour assurer la continuité d'activité.

À cela s'ajoute les outils nationaux liés à la communication globale (Intranet, SharePoint, Yammer, Viva engage) et métier (Essentiels, les BLF métiers ...), etc...

Lors de plusieurs temps d'expression des salariés (AG du personnel, réunions exploratoires du projet d'entreprise, séminaire des cadres et des coordos...) ces derniers ont exprimé une difficulté à se retrouver dans la multitude des outils de communication, la profusion d'informations, l'inquiétude de rater quelque chose, l'interrogation sur la valeur de l'information, le temps à y consacrer en plus de la charge de travail, la difficulté de la veille permanente...

Des actions ont été mises en place pour essayer de répondre à ces difficultés : réseau de correspondants Office 365, les cafés Teams, des « bonnes pratiques », ...

Ces démarches ne reposent pas sur une étude objective des difficultés rencontrées et des attentes, mais sur la conviction institutionnelle et de quelques experts.

Les difficultés perdurent et les empilements d'outils et de démarches renforcent et accentuent ces difficultés. Nombreux sont les salariés qui n'identifient pas les outils, leurs fonctions, coulent sous les informations, doivent faire des choix qui ne sont pas forcément adaptés à l'activité.

Cette demande est issue des travaux de la commission QVT MSA à laquelle est partie prenante le service SST.

Cette commission s'attache depuis plusieurs années, à répondre aux besoins des salariés en termes de qualité de vie au travail, exprimés lors de plusieurs moments d'échanges avec la direction.

POPULATION

La MSA Poitou emploie plus de 300 salariés au service de plus de 130 000 adhérents.

Les salariés de la MSA sont répartis sur deux sites, Poitiers et Chauray et dans 8 agences positionnées sur l'ensemble du territoire.

SECTEUR

La MSA POITOU est une organisation professionnelle en charge du service public de la protection sociale pour les agriculteurs, les salariés agricoles et leurs familles dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne.

PROJET NATURE DE L'ACTION

Proposer des actions répondant aux enjeux face à ces difficultés pour le salarié :

- Faire un travail de qualité dans le temps de travail imparti
- « L'infobésité » qui comporte 2 idées : 1) Les canaux 2) Les pratiques individuelles Il est rappelé que les retours suite au séminaire du Bougon, qui a eu lieu en 2023, montrent que la question est importante et doit être traitée.
- Préserver sa santé psychique et physique
- Appartenir et participer (ne pas se couper) au collectif de travail et à l'entreprise

Réaliser une étude ergonomique sur les préoccupations des salariés face au déploiement des outils de communication dématérialisés et construire et mettre en œuvre un plan d'actions

Les objectifs de l'intervention :

- Faire un état des lieux de la situation des salariés sur leur poste de travail en relation avec ces outils de communication
- Analyser la situation et identifier les points forts et faibles pour répondre aux objectifs du salarié et de l'organisation
- Faire des préconisations, proposer des pistes d'actions et des leviers pour accompagner le changement

Les principes généraux souhaités pour l'étude ergonomique :

Création d'un groupe de pilotage (démarche participative), coanimé par des membres de la commission QVT, l'équipe SST en charge de l'entreprise, les salariés qui alimentent et gèrent les supports de communication et des salariés utilisateurs. Proposer une méthodologie d'intervention

ÉCHEANCE

Phasage de l'intervention

6 mois entre création du groupe projet et le rendu final des préconisations et des propositions de plan d'actions.

Démarrage en janvier 2025 : constitutions des groupes projets et présentation des modalités et validation des modalités de l'études

Le comité de pilotage pourra se saisir sur la période de préconisations intermédiaires à mettre en œuvre.

INTERVENANTS :

François Verrier, Irina Mavrina, Médecins du travail.
Infirmière de santé au travail
Raphaèle Gontier, Conseillère en Prévention

PARTENAIRES /PRESTATAIRES : NORVAL Maxime

- **ORVIA COUVOIRS SEVRE MAINE – 79 LE PIN**

RISQUES (analyse et identification)

L'entreprise ORVIA Sèvre Maine a une organisation Sécurité en place depuis plusieurs années. Afin de poursuivre la montée en compétences de ses collaborateurs, l'entreprise souhaite renforcer sa culture Santé Sécurité en déployant une formation axée sur les facteurs humains.

POPULATION

Le projet est à destination des équipes Couvoir, Élevage et Bureau.

SECTEUR

Le groupe ORVIA est spécialisé dans la reproduction du vivant, combinaison des métiers de la sélection et de la multiplication pour les espèces palmipèdes et insectes.

PROJET NATURE DE L'ACTION

L'objectif est d'aborder la sécurité d'une façon originale et participative afin d'obtenir une prise de

conscience individuelle et collective et renforcer la réflexion des collaborateurs au quotidien. Travail en groupe sur des ½ journées, campagne de communication, déploiement des sessions de formations à tous les salariés, animation au cours du temps dans l'entreprise.
Cet accompagnement sera assuré par le cabinet PREVANCE, avec intervention ponctuel de la MSA sur le DUERP et d'une kiné pour une formation gestes et postures.

RESSOURCES PREVUES : Intervention de l'équipe SST

ÉCHEANCE : Mars à décembre 2026

INTERVENANTS/PARTICIPANTS : Salariés et direction de l'entreprise ORVIA

PARTENAIRES/PRESTATAIRES :

PREVANCE Cabinet Diagnostic Conseil
Kiné

- **LEGTA les Sicaudières, Bressuire**

RISQUES (analyse et identification)

Les risques dominants sont les risques machine, routier et animal.

POPULATION

Apprenants de l'établissement, NSA et élus du secteur.

SECTEUR

Établissement scolaire à Bressuire, lycée et CFA-CFPPA. Présence de 5 ateliers de productions animales sur l'exploitation :

- 40 vaches allaitantes Rouge des Près inscrites
- 180 brebis vendéennes inscrites
- Atelier de volailles biologiques
- Une station d'évaluation de taureaux Charolais
- Un atelier d'engraissement

Les productions végétales se font sur 90 ha de SAU dont 13,84 ha en bio : 27 ha de prairies naturelles, 61 ha de prairies temporaires et 2 ha de céréales

- Développement des prairies multi-espèces et des surfaces en luzerne
- Mise en place de techniques culturales simplifiées (semi direct et non labour)
- Implantation de haies

PROJET NATURE DE L'ACTION

Réalisation de 2 journées sous forme de forums et ateliers les 17 et 18 septembre 2026 avec le programme prévisionnel suivant :

Prévention incendie avec Groupama

Démonstration des Chiens de troupeaux

Manipulation bovins – contention en prairie avec la Chambre d'Agriculture

Circulation d'engins agricoles – CENTAURE, simulation de conduite de tracteur

RESSOURCES PREVUES

Équipe SST

ÉCHEANCE

Septembre 2026

INTERVENANTS/PARTICIPANTS

Invitation des NSA, élus et élèves

PARTENAIRES/PRESTATAIRES

GROUPAMA

CENTAURE

Chambre d'Agriculture

Prestataires chiens de troupeaux

- **Entreprise SVJ paysage**

Échange le 13/03/2026 avec le chef d'entreprise - M CYRIL MEULE - de l'entreprise SVJ PAYSAGE dont le siège est basé à Châtelleraut - concernant le Plan d'action en milieu du travail pour 2026.

RISQUES (analyse et identification)

Le risque identifié majeur selon le diagnostic : en cours d'évaluation

Près des ¾ des ouvriers paysagistes disposent d'un CACES

Mme COUSSON Conseillère en prévention lui a présenté le projet : observation terrain avec prise de vue (photos, vidéos), analyse/discussion avec différents membres du personnel, afin de faire ressortir des situations de travail / risques à travailler.

POPULATION

40 salariés : 9 emplois administratifs et 3 ouvriers paysagiste (dont 6 apprentis).

Les salariés sont répartis sur 2 sites : 12 salariés sur ITEUIL et 18 sur CHATELLERAULT.

SECTEUR

L'entreprise SVJ Paysage fait partie du groupe CAP VERT (national) depuis 2022.

Entreprise réalisant des travaux d'aménagements paysagers : 25 % entretien et 75% création.

PROJET NATURE DE L'ACTION

L'employeur semble très réceptif à un accompagnement de notre service SST.

La plu value apportée à l'entreprise est l'accompagnement du service SST à la demande de l'employeur pour sensibiliser ses salariés sur les différents risques professionnels auxquels ils sont exposés

Le chef d'entreprise souhaite organiser un temps de convivialité et aussi d'approche sur la sécurité au travail.

Le projet pourrait, comme le principe des safety Day, sur 1 journée ou ½ journée de présenter 3 thématiques retenu suite à l'analyse de ces risques (ex : risque routier, TMS, port des EPI, ...).

Il envisage de programmer cette date (fin juin - début juillet).

Mme COUSSON, conseillère en prévention lui a également évoqué les possibilités

d'accompagnement du service SST sur d'autres accompagnement (plan de prévention etc.)

Monsieur MEULE va échanger avec le responsable HSE du groupe au prochain CSE prévue fin mars et reviendra vers nous afin de clarifier les besoins.

ECHEANCE : année 2026

INTERVENANTS/PARTICIPANTS :

Médecin du travail Dr Didon

Conseillère en prévention Sandie Cousson

Idest Anthony Potiron

PARTENAIRES/PRESTATAIRES : en cours d'évaluation

Annexe 1 : Plan d'activité en milieu du travail 2025

Etablissement :

Code : ET79000600467

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE NOREA
VC PARC ECONOMIQUE MAULEON 79700

PLAN D'ACTIVITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'année : 2025

Établi par DR VERRIER

David GABRIEL-CHRAMANT

Fabien GINGREAU

Date : 03/02/2026

Conformément à l'article R.717-4 1^{er} alinéa du Code

PRIORITE RISQUES

Le principal risque identifié, en interne par le service sécurité et lors de la mise à jour du document unique, est le risque routier.

Cet aspect a été analysé par les membres du CSSCT et par les responsables d'équipes.

PRIORITE POPULATIONS

Salariés de grandes entreprises

PRIORITE SECTEURS

Cette entreprise fait partie du secteur agroalimentaire – alimentation animale, avec l'élaboration d'aliments pour animaux de ferme.

PROPOSITION DE PROJET MARS 2025

Mise en place d'une action de sensibilisation sur le sommeil, les conduites addictives et les conséquences sur le risque routier.

Évaluation avec enquête / questionnaire sur le changement de pratiques échéance N+1

Plus-value : éviter l'AT

Entreprise :	SOCIETE NOUVELLE NOREA
Nature de l'action :	Sommeil
Nombre de participants	20
Ressources :	
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
16/06/2025	4
Intervenants :	GINGREAU Fabien GABRIEL-CHARMANT David VERRIER François
Partenaires/Prestataires :	

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Projet réalisé en 2025 : action sommeil pour sensibiliser les salariés à l'importance de la gestion de la fatigue afin de limiter les risques d'accident du travail. Le programme était le suivant :

1) Tour de table et présentation de chaque participant

Nom Prénom, Métier, Conduite / temps de trajet / j / Horaires de travail

Déjeuner à la maison ? au travail ? dans la voiture ? sieste ?

Ressenti du niveau de repos ou fatigue (positionner dans le tableau en direct)



- 2) Questionnaire « bien dans tes rêves »
- 3) Apport de connaissances (PPT)
- 4) APNEE
- 5) Quiz Hepworth

Action avec retours positifs des participants et projection sur d'autres sessions en 2026. Débriefing, RETEX

Constat : Apnée Important

Sujets abordés :

- La mélatonine (apport médicamenteux) / plantes, compléments nutritifs
- Les faux-amis (alcool, herbe, etc)
- L'importance des bienfaits du sommeil (sur la santé, sur la récupération etc.)
- L'importance des conditions du sommeil (la qualité de literie, silence, boules-quiès, obscurité...)
- Les méfaits des écrans (réduction de l'intensité lumineuse)
- Les conséquences d'un mauvais sommeil : le lien avec les TMS, la dépression, l'irritabilité, l'inefficacité au travail,
- Le flyer hypovigilance plutôt apprécié par les participants : Information sur le sommeil, l'hypovigilance, les risques du manque de sommeil, les bonnes pratiques en termes d'hygiène de vie selon les horaires : matin, journée, nuit.
- Le questionnaire « dans tes rêves » à débriefer question par question et à faire avec les Buzzers en l'allégeant un peu

Exemple de logiciel à utiliser : l'Application téléphone « petit bambou » une application qui prend soin de votre santé mentale.

Etablissement :

Code : ET79000900026

Raison sociale : COOPERL ARC ATLANTIQUE
ZI DE VERDEIL SAINTE EANNE 79800

PLAN D'ACTIVITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'année : 2025

Établi par Dr François VERRIER
Noémie MERCERON
Hélène CHARRON

Date : 03/02/26

Conformément à l'article R.717-4 1^{er} alinéa du Code

PRIORITE RISQUES

La bouverie est une activité à fort risque d'accidents par le contact permanent des opérateurs avec des bovins adultes. Les risques inhérents à cette activité sont également très liés à la configuration des lieux et à l'organisation du travail.

PRIORITE POPULATIONS

L'entreprise emploie 514 salariés à des postes très variés, tels que bouviers, éviscérateurs, opérateurs de découpe, opérateurs aux chargements et conditionnements, opérateurs au nettoyage, opérateurs aux abats, en boyauderie, des techniciens de maintenance, et du personnel administratifs.

L'activité de bouverie occupe 2 bouviers à temps plein, un bouvier en cours de formation, un responsable bouverie et deux salariés de l'abattage qui viennent ponctuellement aider.

PRIORITE SECTEURS

L'entreprise est spécialisée dans l'abattage de porcs (15000 porcs/semaine) et de bovins (400 bovins/semaine). Le secteur de la bouverie comprend la zone de déchargement des bovins et d'amenée des animaux vers le couloir d'abattage.

C'est une zone de l'entreprise où se jouent à la fois des enjeux de productivité, de bien-être animal et de sécurité des opérateurs.

PROPOSITION DE PROJET MARS 2025

Les responsables de production et de 1^{ère} transformation en charge de la bouverie ont exprimé le souhait d'être accompagnés pour construire une formation à la sécurité pour les bouviers. Cette formation aurait pour objectif de donner aux opérateurs la capacité d'anticiper les risques, de décider de l'attitude la plus sûre (agir ou attendre face au bovin), en ayant une bonne connaissance des ressorts du comportement du bovin, et aussi des situations dangereuses des installations de la bouverie.

La configuration des lieux et l'organisation du travail sont très liés aux situations à risques. Il semble nécessaire de mener également une réflexion avec les opérateurs sur les points de vigilance des installations existantes et sur les pistes d'amélioration pour limiter les situations à risques.

L'entreprise a en effet pris connaissance de certaines difficultés liées à la conception des installations et mène depuis 2024 des travaux d'aménagements pour améliorer la circulation des animaux.

Le poste de déchargement et d'identification des bovins a fait l'objet de modifications qui semblent faciliter le travail des opérateurs.

Le poste d'amenée des bovins vers le couloir d'étourdissement est considéré comme un poste à risque et fait l'objet de réflexions de la part de la direction pour modifier les installations. Cette démarche reste à l'état de projet pour l'instant.

Aussi, l'équipe SST de la MSA Poitou a souhaité répondre à la demande de l'entreprise en proposant à la fois :

- Un accompagnement sur la formation des opérateurs
- Une aide à la réflexion sur les projets de conception/modification des installations/des organisations, en sollicitant l'Institut de l'élevage IDELE pour mener cette approche globale de la sécurité la bouverie.

PARTENAIRES/PRESTATAIRES :

Au travers de l'accompagnement Bouv'Innov, l'IDELE a en effet construit avec des partenaires de référence (dont le département SST de la CCMSA) une démarche participative et systématique qui étudie le travail réel des opérateurs et co-construit avec eux et leurs entreprises les pistes d'amélioration de la sécurité au travail.

Il s'agit pour COOPERL de bénéficier de cette démarche pour répondre à leur besoin à la fois de former leurs opérateurs et de faire évoluer leurs installations et leurs organisations.

L'IDELE, en la personne de Barbara DUCREUX, propose des modalités d'accompagnement sur 3.5 à 4 jours alliant observation du travail réel, échange avec les opérateurs, et avec la direction de l'entreprise.

L'équipe SST de la MSA Poitou sera intégrée à certaines étapes du travail engagé (supervision sur la réalisation de l'accompagnement, participation aux différentes réunions et à la mise en œuvre) et souhaite accompagner financièrement cette démarche d'intégration de la sécurité au sein de la boulangerie.

ÉCHEANCE : fin 2026

INTERVENANTS : l'équipe SST

RESSOURCES PREVUES : 10 à 15 jours

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Entreprise :	COOPERL ARC ATLANTIQUE
Nature de l'action :	Plan/Rapport d'activité en entreprise
Nombre de participants :	0
Ressources :	
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
27/01/2025	0.25
11/02/2025	0.5
21/02/2025	0.4
25/02/2025	0.5
11/04/2025	0.25
25/04/2025	0.25
12/05/2025	0.25
03/06/2025	0.25
Intervenants de l'équipe SST :	Conseillère en prévention CHARRON Hélène Infirmière Noémie MERCERON Médecin du travail François VERRIER
Partenaires/Prestataires :	IDELE – Barbara DUCREUX

Élaboration d'une convention tripartite :

Des échanges entre Barbara DUCREUX (IDELE), Hélène CHARRON (conseillère en Prévention MSA Poitou) et Noémie MERCERON (infirmière SST MSA Poitou) ont eu lieu en janvier 2025 pour envisager l'intervention d'engagement avec COOPERL. Il s'en est suivi une visioconférence entre Barbara DUCREUX, Mr BRUNET (responsable production COOPERL), Mr GUILLHEUX (responsable 1^{ère} transformation à COOPERL), Mme CHAIGNE (infirmière à COOPERL) et Hélène CHARRON pour proposer et calibrer l'intervention de l'IDELE avec deux objectifs : former les bouviers et accompagner à la conception des espaces de la bouverie.

Diverses réunions au sein de l'équipe SST ont été menées pour validation du projet et des modalités financières en CPSS de la MSA Poitou.

Une convention tripartite entre l'IDELE, COOPERL et la MSA POITOU a ensuite été élaborée et signée en juin 2025.

Point d'étape de l'accompagnement :

Les premières observations à COOPERL ont été réalisées par l'IDELE les 26 et 27 janvier 2026.

Elles mettent en évidence des points critiques dans différents espaces de la bouverie : quai de déchargement, couloir d'identification, entrée/sortie des cases collectives et des logettes, amenée des bovins jusqu'au couloir et au piège.

Un deuxième temps d'observation, suivi d'un temps d'échanges en groupe de travail avec les opérateurs de la bouverie a eu lieu le 16 février 2026 en présence d'Hélène CHARRON, conseillère en prévention de la MSA. Il a permis de confirmer les observations effectuées.

Et également d'apporter aux opérateurs des éléments de connaissance des bovins et de leur comportement.

Un échange avec Mr BRUNET a permis d'échanger sur les évolutions à venir dans les approvisionnements (augmentation des apports, diversification des types de bovins...) et sur les intentions de l'entreprise en termes d'adaptation de l'outil de production (agrandissement de la bouverie).

La démarche va se poursuivre au printemps 2026 notamment auprès de la direction pour partager les constats de terrain et proposer la poursuite d'une collaboration dans le cadre des travaux à réaliser au sein de la bouverie (réponse aux points critiques, intégration des évolutions à venir).

Etablissement :

Code : ET79009908097

Raison sociale : FDCUMA

11 RUE DE VERDUN POMPAIRE 79200

PLAN D'ACTIVITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'année : 2025

Établi par DR VERRIER

David GABRIEL-CHARMANT

Fabien GINGREAU

Date : 03/02/2026

Conformément à l'article R.717-4 1^{er} alinéa du Code

PRIORITE RISQUES

Les risques suivants ont été identifiés par l'équipe SST : psychosociaux, physiques, chimiques, TMS, machines, chutes de hauteur.

PRIORITE POPULATIONS

La population de cette entreprise correspond à des salariés de petites entreprises.

PRIORITE SECTEURS

Les CUMA développent l'emploi et doivent répondre aux obligations employeurs. De nombreuses demandes émanent des CUMA et remontent vers la FDCUMA.

PROJET MARS 2025

L'action est une intervention / sensibilisation à destination de l'ensemble des CUMA du département sur le thème de " l'emploi et la santé et sécurité au travail".

L'équipe SST interviendra pour sensibiliser les membres des bureaux de CUMA lors d'une journée et interviendra dans les CUMA à la demande.

Une présentation du classeur employeur et de la démarche d'évaluation des risques est proposé, ainsi qu'une intervention du Service Entreprise pour le TESA.

RESSOURCES PREVUES :

Sensibilisation sur 1 journée « Bouge ta CUMA »

Évaluation de l'action : nombre d'accompagnement de CUMA sur 2025

Plus-value : réponse aux obligations réglementaires en matière de santé sécurité au travail.

ÉCHEANCE : 1^{er} trimestre 2025

INTERVENANTS : l'équipe SST

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Entreprise :	FDCUMA
Nature de l'action :	Plan/Rapport d'activité en entreprise
Nombre de participants	50
Ressources :	
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
11/03/2025	1.15
Intervenants :	Conseiller en prévention GINGREAU Fabien Infirmier GABRIEL-CHARMANT David Médecin du travail VERRIER François
Partenaires/Prestataires :	/

Le 11 mars 2025, la journée « Bouge ta CUMA » a été réalisée en Deux-Sèvres et a réuni 50 personnes (président de CUMA, trésoriers, membres de bureau et des adhérents de CUMA).

Le service prévention de la MSA a présenté :

- Le classeur intitulé « les documents sécurité de mon entreprise agricole » regroupant des outils pratiques pour mettre en œuvre les obligations de sécurité en entreprise.
- La démarche d'évaluation des risques à travers le DUERP
- Les aides financières existantes tel que le contrat de prévention.

Ce projet est terminé.

Etablissement :

Code : ET79009908710

Raison sociale : SAS ARCHIMBAUD ET FILS

7 CHE DE DARE SECONDIGNE SUR BELLE 79170

PLAN D'ACTIVITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'année : 2025

Établi par DR GIRAUDEL

Audrey HOUET

Cécile BARREAULT

Raphaèle GONTIER

Date : 03/02/2026

Conformément à l'article R.717-4 1^{er} alinéa du Code

PRIORITE RISQUES

L'équipe SST a été interpellée par les salariés sur des problématiques de bruit, de poussières de bois et de TMS au travers des dossiers individuels accompagnés par la santé au travail.

PRIORITE POPULATIONS

Cette entreprise emploie 112 ouvriers de scierie et 40 administratifs. Les différents postes de travail :

- Conducteur d'engin / cariste
- Manœuvre
- Chef d'équipe
- Maintenance
- Poste administratif

PRIORITE SECTEURS

L'entreprise est une scierie fixe qui comporte trois activités principales : le sciage, les palettes et les granulés.

PROPOSITION DE PROJET MARS 2025

L'objectif est de réaliser un diagnostic participatif global des conditions et des situations réelles de travail en prenant en compte les risques professionnels prioritaires identifiés.

L'intervention de l'équipe MSA pluridisciplinaire permettra, avec les compétences et l'expertise complémentaire de chacun (état de santé des salariés, conditions de travail, environnements...), de proposer une analyse globale de l'entreprise et des situations de travail, une évaluation objective des conditions d'exposition aux risques professionnels, et une meilleure connaissance des mesures existantes concernant la protection collective et individuelle des salariés.

Ce diagnostic permettra d'accompagner et de conseiller l'employeur et ses salariés en vue de renforcer les mesures de prévention primaire et collective.

ACTIONS PROPOSEES :

- Réaliser un diagnostic participatif et pluridisciplinaire des conditions de travail et de sécurité afin de mettre en place des actions de prévention des risques liés aux expositions professionnelles au sein de cette entreprise (poussière de bois, bruit et TMS) : mettre en place une démarche d'intervention en priorisant l'évaluation des risques professionnels liés à l'exposition aux poussières de bois.

- Création d'un COPIL : 1 salarié de chaque secteur d'activité et l'équipe pluridisciplinaire SST ; rencontres avec l'employeur pour présenter la démarche :
 - Définition de la méthodologie d'actions
 - Accompagnement au diagnostic et à l'évaluation des risques
 - Définition du plan d'actions et choix des mesures
 - Suivi du plan d'actions

RESSOURCES PREVUES :

Diagnostic : 10 jours minimum

Accompagnement du plan d'actions : 14 jours

ÉCHEANCE :

Diagnostic : deuxième semestre 2025

Plan d'action : premier semestre 2026

INTERVENANTS : l'équipe SST

PARTENAIRES/PRESTATAIRES : à définir en fonction du plan d'actions qui découlera du diagnostic

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Entreprise :	SAS ARCHIMBAUD ET FILS
Nature de l'action :	Plan/Rapport d'activité en entreprise
Nombre de participants :	0
Ressources :	
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
18/03/2025	1.35
05/06/2025	1.5
Intervenants :	Conseillères en prévention BARREAULT Cécile/Raphaèle GONTIER Infirmière HOUET Audrey Médecin du travail GIRAUDEL Philippe
Partenaires/Prestataires :	

En l'absence du médecin référent pour ce plan d'activité en milieu de travail, les actions prévues n'ont pas été réalisées. Le projet n'a donc pas abouti et n'est pas reconduit.

Etablissement :

Code : ET79009916346

Raison sociale : MFREO
25 RTE DES CABANES SANSAIS 79270

PLAN D'ACTIVITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'année : 2025

Établi par DR GIRAUDEL
Audrey HOUET
Raphaèle GONTIER

Date : 02/02/2026

Conformément à l'article R.717-4 1^{er} alinéa du Code

PRIORITE RISQUES

L'équipe SST a été interpellé et sollicitée par les salariés pour des situations à risque de RPS et/ou de TMS. Certains éléments médicaux en lien avec des TMS/RPS sont tracés dans les dossiers individuels médicaux de suivi des salariés.

PRIORITE POPULATIONS

L'établissement comprend différents pôles associés à un directeur :

- Pôle administratif 3 salariés
 - o 1 secrétaire
 - o 1 comptable
 - o 1 AESH
- Pôle vie résidentiel : 7 salariés
 - o 1 maître de maison
 - o 1 agent de maintenance
 - o 1 cuisinier
 - o 1 aide cuisinier
 - o 3 animatrices/surveillantes de nuit
- Pôle 4^{ème} et 3^{ème} : 3 moniteurs
 - o 1 responsable des élèves en 4^{ème}
 - o 1 responsable des élèves en 3^{ème}
 - o 1 moniteur polyvalent
- Pôle Agricole : 3 moniteurs
 - o 1 responsable des secondes
 - o 1 responsable des élèves en 1^{ère}
 - o 1 responsable des élèves en terminale
- Pôle SAPAT : 3 moniteurs
 - o 1 responsable des secondes
 - o 1 responsable des élèves en 1^{ère}
 - o 1 responsable des élèves en terminale.

Les élèves vivent sur la structure du lundi au vendredi en chambres partagées. Ils participent à tour de rôle aux tâches de la vie quotidienne : cuisine, ménage...

La journée les élèves sont accompagnés les moniteurs pour les enseignements. Le soir, le relais est pris par les animateurs et veilleurs de nuit. Les élèves réalisent de nombreuses périodes de stages.

PRIORITE SECTEURS

LA MFR est un établissement d'enseignement agricole privé de la 4^{ème} jusqu'au baccalauréat :

- 4^{ème} et 3^{ème} : orientation et préparation à l'apprentissage
- Bac pro SAPAT : santé, animation, tourisme
- Bac pro CGEA : bovin, caprin, équin

PROPOSITION DE PROJET MARS 2025

L'objectif est de s'appuyer sur une démarche participative, réaliser un diagnostic global des conditions de travail, évaluer les risques professionnels identifiés et les conditions d'exposition aux risques sans a priori et sans stigmatisation, en vue d'apporter des réponses et des solutions aux besoins et à la protection de la santé des salariés.

Le chef d'établissement a accepté le diagnostic proposé par le service SST. L'intervention de l'équipe MSA pluridisciplinaire permettra avec la connaissance de chacun de l'entreprise (état de santé des salariés, conditions de travail, analyse des activités réelles de travail et évaluation des risques professionnels...) de proposer une analyse globale.

NATURE DE L'ACTION PREVUE :

- Diagnostic participatif des environnements, des situations et des conditions de travail et de sécurité afin d'évaluer les risques professionnels et de mettre en place des mesures de prévention de ces risques.
- Création d'un COPIL : 1 salarié de chaque secteur d'activité et l'équipe pluridisciplinaire SST ; rencontres avec l'employeur pour présenter la démarche :
 - Définition de la méthodologie d'actions
 - Accompagnement au diagnostic et à l'évaluation des risques
 - Définition du plan d'actions et choix des mesures
 - Suivi du plan d'actions.

La mise en place de cette action pourra être accompagnée financièrement par un contrat de prévention.

RESSOURCES PREVUES :

Diagnostic : 5 jours minimum

Accompagnement du plan d'actions : 10 à 15 jours

ÉCHEANCE :

Diagnostic : premier semestre 2025

Plan d'action : deuxième semestre 2025

INTERVENANTS : l'équipe SST

PARTENAIRES/PRESTATAIRES : à définir en fonction du plan d'actions qui découlera du diagnostic

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Entreprise :	MFREO
Nature de l'action :	Plan/Rapport d'activité en entreprise
Nombre de participants	0
Ressources :	
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
13/01/2025	0.5
20/02/2025	1.15
30 et 31/10/2025	1.8
Intervenants :	Conseillère en prévention GONTIER Raphaèle
Partenaires/Prestataires :	

Les actions prévues ont été réalisées. Le projet est terminé et a mené à l'élaboration d'un contrat de prévention pour 3 ans.

Etablissement :

Code : ET86001200398

Raison sociale : SOCIETE D'ABATTAGE DE MONTMORILLON
RUE PIERRE PAGENAUD MONTMORILLON 86500

PLAN D'ACTIVITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'année : 2025

Établi par DR MAVRINA
Franck COSTE
Anaïs ROGER

Date : 03/02/2026

Conformément à l'article R.717-4 1^{er} alinéa du Code

PRIORITE RISQUES

Les risques majeurs identifiés par l'équipe SST, lors des études de postes et différentes visites au sein de l'entreprise, sont les TMS/TPS sur la chaîne d'abattage bovins. Il existe également des risques de chutes de hauteur, de nuisances sonores et biologiques.

PRIORITE POPULATIONS

L'entreprise emploie une quarantaine de salariés. Cette population est fragile, non diplômée, non qualifiée, de tous âges, et souvent non francophone.

PRIORITE SECTEURS

Cette entreprise fait partie du secteur de l'industrie alimentaire. Elle est spécialisée dans l'abattage et la découpe de viande bovine et ovine pour le marché français traditionnel ainsi que pour l'export européen.

PROPOSITION DE PROJET MARS 2025 :

L'objectif des actions proposées sont la diminution des arrêts de travail et le bien-être au travail.

Pour cela, il est proposé de mettre en place une formation en lien avec MSA Service (M. Grigoletto) sur l'affutage/affilage, la posture et l'utilisation du matériel de manutention.

L'évaluation de l'action se fera par l'analyse du nombre d'arrêt de travail, de maladies professionnelles, de turn-over, de satisfaction du chef d'entreprise et des salariés.

RESSOURCES PREVUES :

Échanges et évaluations selon l'avancement du projet estimé à 2h/semaine, étalé sur 6 mois.

ÉCHEANCE :

Mise en place de la formation : fin d'année 2025

Évaluation de l'action : courant 2026

INTERVENANTS : équipe SST CP/MT/IDEST du secteur

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET :

Entreprise :	SOCIETE D'ABATTAGE DE MONTMORILLON
Nature de l'action :	Plan/Rapport d'activité en entreprise
Nombre de participants	6
Ressources :	-
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
24/10/2025	1.15
29/09/2025	0.75
Intervenants :	Conseillère en prévention ROGER Anaïs Infirmier COSTE Franck Médecin du travail MAVRINA Irina
Partenaires/Prestataires :	-

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour mettre en place l'action du 24/10/25 :

- 16/05/2025 : MT/IDEST/CP – M. Grigoletto (MSA Services)

Discussion sur la formation proposée par MSA Services et mise en cohérence par rapport à notre AMT.

Suite à cette réunion, la participation de MSA Services à cette AMT a été annulée. L'action de formation ne correspondait pas aux attentes de l'entreprise.

- 29/08/2025 : MT/IDEST/CP : réunion de préparation
- 29/09/2025 : MT/IDEST/CP : réunion de préparation

Le 24/10/2025 : Intervention

Echange sous forme de table ronde avec les dirigeants sur la situation des RPS et TMS dans l'entreprise

Personnes présentes :

- COULON Gregory, directeur de l'abattoir
- LASVERGNAS Romuald, responsable RH
- SOUMAILA Ambdil-Oihidou, responsable QSE
- HURAUULT Kevin, responsable de chaîne
- Membre du CSE, responsable bouverie
- Membre du CSE, agent administratif
- Equipe SST MSA :
 - o Irina MAVRINA, Médecin du travail,
 - o Franck COSTE, Infirmier en santé au travail
 - o Anaïs ROGER, Conseillère en Prévention des Risques Professionnels

Présentation des constats du médecin du travail sur les problématiques rencontrées en entreprise : inaptitudes liées aux TMS et remontées de plusieurs situations de RPS lors des visites médicales de salariés (relations sociales tendues, rythme de travail, usage de stupéfiants/alcool).

Réponse des membres de l'entreprise : ces problématiques ne semblent pas (re)connues de la part des responsables et membres du CSE.

Evocation d'un problème intergénérationnel avec une difficulté de management des jeunes salariés. Des mesures de prévention sont déjà mises en place notamment dans l'organisation du travail par l'accompagnement des nouveaux salariés, l'alternance des tâches, les postes à fort impact psychologique réservés aux salariés expérimentés.

Cependant, de l'absentéisme désorganise la production et la charge de travail est reportée sur d'autres salariés.

Pas de volonté de l'entreprise d'être accompagné par le service SST pour ces problématiques. Cependant, proposition d'un accompagnement par contrat de prévention ou intervention d'un ergonome, sans retour à ce jour.

Etablissement :

Code : ET86001200470

Raison sociale : IDVERDE

ZI CLOS DU GRAND CHEMIN PRIN DEYRANCON 79210

PLAN D'ACTIVITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'année : 2025

Établi par DR GIRAUDEL
Audrey HOUET
Raphaèle GONTIER

Date : 03/02/2026

Conformément à l'article R.717-4 1^{er} alinéa du Code

PRIORITE RISQUES

Les principaux risques identifiés par l'équipe SST sont :

- ✓ Bruit
- ✓ TMS
- ✓ Ambiances thermiques-lumineuses
- ✓ Vibrations
- ✓ RPS

PRIORITE POPULATIONS

L'entreprise emploie 108 salariés (ouvriers paysagistes et administratifs).

Les différents postes de travail sont :

- ✓ Ouvrier paysagiste
- ✓ Chef d'équipe
- ✓ Maintenance
- ✓ Poste administratif

PRIORITE SECTEURS

Entreprise du secteur du paysagisme.

L'établissement comporte trois activités principales :

- ✓ Création et aménagement de jardin
- ✓ Entretien de jardin
- ✓ Élagage, reboisement

PROJET MARS 2025

Améliorer les conditions de travail des salariés d'une entreprise paysagiste travaillant dans un bureau, en agissant sur les environnements physiques (ambiances thermiques et lumineuses) de travail ; agir en prévention primaire pour préserver la santé et la sécurité de salariés et pour favoriser le confort nécessaire à l'efficacité de travail et à la performance.

Les salariés ont alerté le service SST lors des visites médicales sur leurs conditions de travail (luminosité insuffisante, ambiance thermique des bureaux). Par ailleurs, lors d'un échange entre le service et les responsables QHSE de l'entreprise plusieurs demandes d'accompagnement ont été exprimées. Des besoins en formation, en métrologie et en accompagnement à l'amélioration des conditions de travail.

Ce projet a pour objectif de travailler à l'amélioration de l'éclairage et des températures ambiante. Des métrologies seront nécessaires comme base à ce diagnostic. Opportunité pour analyse des risques physiques (température, lumière) au sein du bureau désigné par les salariés.

Nous proposons également un diagnostic des conditions de travail sur le lieu de stockage de l'atelier sur le site de Prin Deyrançon. Des mesures de bruit seront nécessaires.

Ces diagnostics seront menés par l'équipe SST avec les salariés.

Les deux diagnostics conduiront à un plan d'action global face aux risques identifiés.

- 1) Analyse de l'ambiance thermique de travail et évaluation du confort thermique :
 - Isolation thermique déficiente ?
 - Évaluation du poste et de la situation de travail
 - Meures métrologiques des paramètres :
 - Liés à l'environnement (température et vitesse de l'air, humidité, température de rayonnement)
 - Liés à la personne et à son activité

- 2) Éclairage et confort visuel :
 - éclairage solaire ? lumière artificielle ?
 - Métrologie : valeurs minimales d'éclairage selon les locaux (CT) ; valeurs minimales reconnues par la norme française ?
- 3) En pratique
 - Déplacement en entreprise en pluridisciplinarité pour réaliser un premier diagnostic
 - Echange avec l'employeur et sollicitation d'une équipe d'ergonome spécialisée pour évaluer les risques physiques au sein des environnements de travail.

RESSOURCES PREVUES en jours et en temps :

Diagnostic au moins 15 jours au minimum

Accompagnement du plan d'actions 20 jours

ÉCHEANCE :

Diagnostic : deuxième semestre 2025

Plan d'action : premier semestre 2026

INTERVENANTS : Équipe SST

PARTENAIRES/PRESTATAIRES : à définir en fonction du plan d'actions qui découlera du diagnostic.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Entreprise :	IDVERDE
Nature de l'action :	Plan/Rapport d'activité en entreprise
Nombre de participants	0
Ressources :	
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
05/05/2025	2.5
Intervenants :	Médecin du travail : GIRAUDEL Philippe Infirmière : Audrey HOUET Conseillère en prévention : Raphaèle GONTIER
Partenaires/Prestataires :	

En l'absence du médecin du travail référent et de l'infirmière référente, le projet initialement prévu n'a pas pu être mis en place.

Etablissement :

Code : ET86001800083

Raison sociale : EURIAL BEURRE FROMAGE
SOIGNON ST MARTIN DE ST MAIXENT 79400

PLAN D'ACTIVITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'année : 2025

Établi par DR GIRAUDEL
Christine FONTENEAU
Raphaèle GONTIER

Date : 03/02/2026

Conformément à l'article R.717-4 1^{er} alinéa du Code

PRIORITE RISQUES

Les principaux risques identifiés par l'équipe SST au sein de l'entreprise sont les TMS et MCP, rachis ceinture scapulaire et membres inférieurs ; et les risques liés aux piétinements, déplacements et aux contraintes organisationnelles.

PRIORITE POPULATIONS

L'entreprise emploie environ 400 salariés et intérimaires avec divers postes. Dans ce plan d'activité en milieu de travail, le projet porte principalement sur le secteur affinage.

PRIORITE SECTEURS

L'entreprise est une coopérative de transformation de lait de chèvres, issu d'exploitations agricoles, en fromage sous diverses formes.

PROPOSITION DE PROJET MARS 2025

Action n°1 : Postes secteur fabrication/dépotage

L'activité de dépotage comporte plusieurs postes de travail. Cette activité de travail a fait l'objet d'une étude ergonomique qui avait donné lieu à la mise en place de plusieurs aménagements techniques et organisationnels. Face à la récurrence des accidents depuis début 2024 (cinq accidents du travail) et à la prévalence des MCP liés aux TMS, un groupe de travail participatif a été mis en place avec les salariés réalisant le travail, afin de faire un point d'étape sur les conditions de travail sur ces postes, des préconisations et mesures qui avaient été mises en place suite à la première étude ergonomique.

De cette réunion sont ressortis plusieurs contacts et pistes de travail de nature technique, sociale et organisationnelle :

- Certaines personnes ne veulent pas tourner en milieu.
- Certains gestes et postures et facteurs biomécaniques sont susceptibles de favoriser les pathologies de l'épaule et du rachis. Meilleure compréhension du vécu au travail des salariés et de leurs contraintes.
- Identification de certains paramètres techniques, organisationnels et des facteurs humains et psychosociaux de production nécessitant une réflexion ergonomique plus globale pour améliorer les conditions de travail. Mieux connaître et comprendre les situations réelles de travail des salariés et approfondir les observations du travail réel pour améliorer la prévention collective des TMS et des AT.

NATURE DE L'ACTION PREVUE :

- Observations des situations réelles de travail : analyse de l'activité de travail et des conditions d'exposition aux risques TMS
- Mettre en place pour les opérateurs des solutions techniques, des actions de prévention en plus d'une formation gestes et postures renforçant les savoir-faire de prudence et l'amélioration des contraintes posturales.
- Réaliser d'une nouvelle étude ergonomique sur les points résiduels qu'il est nécessaire de travailler pour améliorer l'ergonomie globale des postes : prendre en compte l'ensemble des dimensions et facteurs de risque (organisationnels, biomécaniques, physiques, psychosociaux) et l'ensemble des composantes des situations de travail pour améliorer le plan de prévention des TMS et les données de sinistralité de l'entreprise.
- Compléter cette action par d'autres actions qui permettraient d'élargir les marges de manœuvre des salariés.

RESSOURCES PREVUES :

Diagnostic : plusieurs semaines

Accompagnement du groupe et du plan d'actions : plusieurs semaines

ÉCHEANCE : deuxième semestre 2025

INTERVENANTS : l'équipe SST

PARTENAIRES/PRESTATAIRES :

Étude ergonomique (à la charge de l'entreprise) Intervention d'un kinésithérapeute pour la formation gestes et posture.

Action n°2 : Améliorer les conditions de travail et les facteurs de pénibilité

L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance des situations réelles de travail et une meilleure identification des expositions aux risques de TMS par une analyse globale (outils, rythme, conditions d'exécution, environnement, organisations, nuisances et contraintes, équipements, flux, postures, sollicitations...) pour mieux agir en prévention primaire.

Deux problématiques ont été actuellement identifiées sur ce secteur d'activité.

Les opérateurs aux haloirs effectuent en moyenne 15km par jour pour transporter les pieds de claies de fromages avec un chariot électrique à conducteur accompagnant (Zoé). Les opérateurs expriment de l'inconfort à la marche avec les chaussures de sécurité fournies par l'entreprise (+ fatigabilité et signes de MCP et/ou de dégradation de l'état de santé). L'outil de transport des claies de fromage (Zoé) présente des problématiques ayant des conséquences sur la santé des travailleurs. Cet outil nécessiterait d'être modifié ou remplacé, avec la recherche d'autres pistes d'amélioration.

NATURE DE L'ACTION PREVUE :

Observation, analyse et étude des conditions de travail et de sécurité sur ce poste de travail pour :

- Contribuer à l'écriture d'un cahier des charges en vue d'un remplacement et/ou de l'adaptation et /ou de la transformation technique de l'outil de transport habituel
- Réduire la pénibilité liée aux déplacements, nuisances et contraintes posturales
- Identifier les moyens d'agir en prévention et d'agir sur les autres paramètres modifiables et améliorables de l'activité de travail

Accompagnement pour la mise en place de mesures correctives de prévention et l'amélioration ergonomique des postes.

RESSOURCES PREVUES :

Diagnostic : plusieurs jours

Écriture du cahier des charges : plusieurs jours

Accompagnement du plan d'actions : plusieurs jours

ÉCHEANCE : deuxième semestre 2025

INTERVENANTS : l'équipe SST

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Action n°1 : Postes secteur fabrication/dépotage

Entreprise :	EURIAL BEURRE FROMAGE
Nature de l'action :	Plan/Rapport d'activité en entreprise
Nombre de participants	0
Ressources :	
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
13/03/2025	0.3
17/03/2025	0.5
27/03/2025	0.15
02/04/2025	0.65
08/04/2025	1.3
10/04/2025	1
26/06/2025	0.15

Intervenants :	Conseillère en prévention GONTIER Raphaèle Infirmière Christine FONTENEAU Médecin du travail GIRAUDEL Philippe
Partenaires/Prestataires :	4 interventions d'une kinésithérapeute BOUSSEAU MONNEAU Anne (26/06 ; 13/03 ; 27/03 ; 15/05)

Les actions prévues pour les postes secteur fabrication/dépotage ont été réalisées.

Action n°2 : Améliorer les conditions de travail et les facteurs de pénibilité

Entreprise :	EURIAL BEURRE FROMAGE
Nature de l'action :	Plan/Rapport d'activité en entreprise
Nombre de participants	0
Ressources :	
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
13/03/2025	0.3
17/03/2025	0.5
27/03/2025	0.15
02/04/2025	0.65
08/04/2025	1.3
10/04/2025	1
26/06/2025	0.15
Intervenants :	Conseillère en prévention GONTIER Raphaèle Infirmière Christine FONTENEAU Médecin du travail GIRAUDEL Philippe
Partenaires/Prestataires :	4 interventions d'une kinésithérapeute BOUSSEAU MONNEAU Anne (26/06 ; 13/03 ; 27/03 ; 15/05)

Concernant ce deuxième axe de travail sur les conditions de travail et les facteurs de pénibilité :

- L'écriture du cahier des charges a été reporté ;
- Un travail sur les déplacements a été effectué avec de la métrologie (mesures de distances parcourues) ;
- Un travail sur les chaussures a été initié avec tests et mise à disposition de nouveaux équipements. Une intervention de la kiné sur les pieds et équipements adéquats a été organisée.

Ainsi, ce plan d'activité en milieu de travail n'est à ce jour pas terminé et se poursuivra sur 2026.

Etablissement :

Code : ET86002000019

Raison sociale : EURIAL LOGISTIQUE OUEST

18 ALL LOUIS A DE BOUGAINVILLE LA CRECHE 79260

PLAN D'ACTIVITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'année : 2025

Établi par DR GIRAUDEL
Christine FONTENEAU
Raphaèle GONTIER

Date : 03/02/2026

Conformément à l'article R.717-4 1^{er} alinéa du Code

PRIORITE RISQUES

Les principaux risques dans cette entreprise sont :

- Les TMS – Facteurs de pénibilité
- La circulation : croisements engins divers et piétons

PRIORITE POPULATIONS

La plateforme emploie 121 salariés avec des postes de travail variés sur les différents secteurs :

- Réception
- Préparation
- Expédition
- Activités différenciées
- Surgelé
- Maintenance
- Supports

PRIORITE SECTEURS

L'entreprise est une plateforme de 32 800m² de réception, de stockage et de réexpédition des produits des 23 usines du groupe Eurial à travers la France entière pour approvisionner les grandes surfaces et restauration hors domicile et jusqu'à l'international, via les ports du Havre (Seine-Maritime) et Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

La plateforme est en activité 24h/24 du lundi matin 4h au samedi 14h.

PROPOSITION DE PROJET MARS 2025

L'objectif est d'analyser les postes et activités réels de travail en vue d'en définir les caractéristiques, les contraintes et les conditions d'expositions aux risques avec plusieurs objectifs :

- Démarche continue d'amélioration des conditions de travail et de sécurité : prévention de l'usure professionnelle
- Maintien dans l'emploi des personnes présentant des problématiques de santé : « trouver facilement un poste adapté à l'état de santé » ; en parallèle renforcer la visite de mi carrière pour ces salariés et réduire les risques d'inaptitudes,
- Améliorer la prévention primaire des TMS
- Proposer et mettre en place des pistes d'améliorations ergonomiques en lien avec les pénibilités rencontrées.

ACTIONS PROPOSEES :

Il est proposé la réalisation d'études et d'observations des différents postes de situations de travail de l'entreprise selon une grille d'analyse basée sur la méthode des 5 M.

En parallèle, l'analyse de la sinistralité de l'entreprise et des données de santé au travail des salariés sera prise en compte.

L'intervention de l'équipe MSA pluridisciplinaire permettra avec la connaissance de chacun et les perspectives croisées sur l'entreprise (état de santé des salariés, conditions de travail...) de proposer une analyse pluridisciplinaire pour un meilleur diagnostic des risques professionnels et des conditions d'exposition. Ce dernier est un préalable aux pistes de réflexion sur l'amélioration des conditions de travail des salariés et à la meilleure prévention des risques professionnels dans l'entreprise, en particulier les TMS.

RESSOURCES PREVUES :

Diagnostic : plusieurs semaines à mois

Restitution et plan d'actions : plusieurs semaines

ÉCHEANCE : fin 2025

INTERVENANTS : l'équipe SST

PARTENAIRES/PRESTATAIRES :

Mesures de factures d'ambiance/bruits, température

Mesures de vibrations : engins de manutention à conducteur porté

Autres études et prestataires en fonction des problématiques évaluées.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Entreprise :	EURIAL LOGISTIQUE OUEST
Nature de l'action :	Plan/Rapport d'activité en entreprise
Nombre de participants :	0
Ressources :	
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
21/02/2025	0.8
27/02/2025	1
25/03/2025	0.8
16/04/2025	0.65
26/05/2025	1.15
27/05/2025	0.65
17/06/2025	1.5
25/06/2025	1.15
26/06/2025	0.5
04/07/2025	0.5
03/09/2025	0.5
04/09/2025	2.5
12/09/2025	0.75
Intervenants de l'équipe SST :	Conseillère en prévention GONTIER Raphaèle Infirmière Christine FONTENEAU Médecin du travail GIRAUDEL Philippe
Partenaires/Prestataires :	APAVE – Mesures de bruits.

En l'absence du médecin référent pour ce plan d'activité en milieu de travail, la présentation du projet aux instances n'a pas été réalisée. Le projet initialement prévu n'a pas progressé.

Etablissement :

Code : ET86009930011

Raison sociale : MAISON FAMILIALE RURALE
224 RTE DE RICHELIEU CHATELLERAULT 86100

PLAN D'ACTIVITE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour l'année : 2025

Établi par Dr DIDON

Anthony POTIRON

Sandie COUSSON

Date : 03/02/2026

Conformément à l'article R.717-4 1^{er} alinéa du Code

PRIORITE RISQUES

Plusieurs éléments ont permis de mettre en évidence que des Risques Psycho-Sociaux (RPS) sont présents dans l'environnement de travail de la MFR de Fonteville. Cette situation a été caractérisée par différents organismes :

- ☒ Les services de médecine du travail qui ont pu formuler différentes alertes (2022 et 2023) ;
- ☒ Un prestataire extérieur intervenant sur l'ergonomie (2022-2024) ;
- ☒ L'inspection du travail qui a réalisé un signalement au procureur ;
- ☒ Un questionnaire diffusé par le service SST.

Différents facteurs de risque ont ainsi pu être identifiés :

- ☒ La gestion du temps et de l'intensité de travail (enseignants, notamment) ;
- ☒ L'organisation du travail (restauration, notamment) ;
- ☒ Le management et la gestion des conflits ;
- ☒ Des situations de job strain pour un tiers des répondants ;
- ☒ Un soutien social faible pour presque la moitié des répondants (et plus d'un quart combinent un job strain associé à un soutien social faible, ils sont donc dans une situation d'isostrain).

PRIORITE POPULATIONS

En 2026, La MFR emploie 42 salariés sur des postes variés : enseignants, agents polyvalents, agents de maintenance, palefreniers, formateurs techniques, personnels de cuisine, personnels administratifs.

PRIORITE SECTEURS

Établissement scolaire sous contrat avec les ministères de l'agriculture et de la jeunesse et des sports pour des formations sous statut scolaire et en alternance. La MFR offre un accueil en internat.

300 élèves fréquentent l'établissement.

PROPOSITION DE PROJET MARS 2025 :

Dans le contexte décrit, une poursuite de l'accompagnement par le cabinet ERGOTECH de conseils en ergonomie et organisation a été proposé en janvier 2024 à la MFR pour réaliser l'évaluation du bilan des axes de travail de manière concrète depuis 2022 ; la MSA Poitou accompagnant financièrement la MFR à hauteur de 50% de la facture totale du cabinet d'ergonomie.

En parallèle, une réévaluation du ressenti des salariés vis-à-vis de leur situation de travail a été menée du 20/06/24 au 11/07/24 au travers d'un questionnaire par l'équipe SST (première évaluation du 23/05/2023 au 16/06/2023).

Les COPIL RPS se sont poursuivis suite à l'analyse de cette évaluation et également pour statuer sur le niveau d'avancement et réponses aux problématiques initiales sur les différents axes de travail.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET :

Entreprise :	MAISON FAMILIALE RURALE
Nature de l'action :	Plan/Rapport d'activité en entreprise
Nombre de participants	0
Ressources :	
Dates d'intervention équipe SST	Temps passé équipe SST (en jours)
26/05/2023	0.65
27/06/2025	1.2
28/11/2023	0.45
20/12/2023	0.3
25/01/2024	2
15/02/2024	0.3

11/06/2024	1
04/11/2024	1.5
06/02/2025	1.3
Intervenants :	Conseillère en prévention COUSSON Sandie Infirmier POTIRON Anthony Médecin du travail DIDON Samia
Partenaires/Prestataires :	ERGOTECH

Lors du COPIL RPS du 06/02/2025, le directeur de la MFR a émis le souhait de mettre fin aux COPIL et au plan d'actions mené par la MSA Poitou et ERGOTECH.

L'équipe SST a signalé, quant à elle, maintenir sa volonté d'accompagner la MFR notamment pour poursuivre les axes de travail et améliorations à prévoir.

Le service SST reste à l'écoute et vigilant sur le suivi des salariés de cette structure.